

Mémoires sur la peste, pour faire suite au traité sur les fièvres, la peste, la rage, etc., du docteur Reich / [by J. Albrich, Neustaedter, A. Wolff, and L. de Pavie] ... contenant le préservatif découvert par M. Baldowin, et la manière de l'employer du Père Louis de Pavie, aumonier du Lazaret de St. Antoine de Smirne. Traduit de l'allemand par Jean Nicolas Etienne de Bock.

Contributors

Reich, Gottfried Christian, 1769-1848
Bock, Jean-Nicolas-Étienne, baron de, 1747-1809
Albrich, J.
Neustaedter.
Wolff, A.
Pavie, L. de.

Publication/Creation

Metz : Behmer, An IX.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ktkmqfhb>

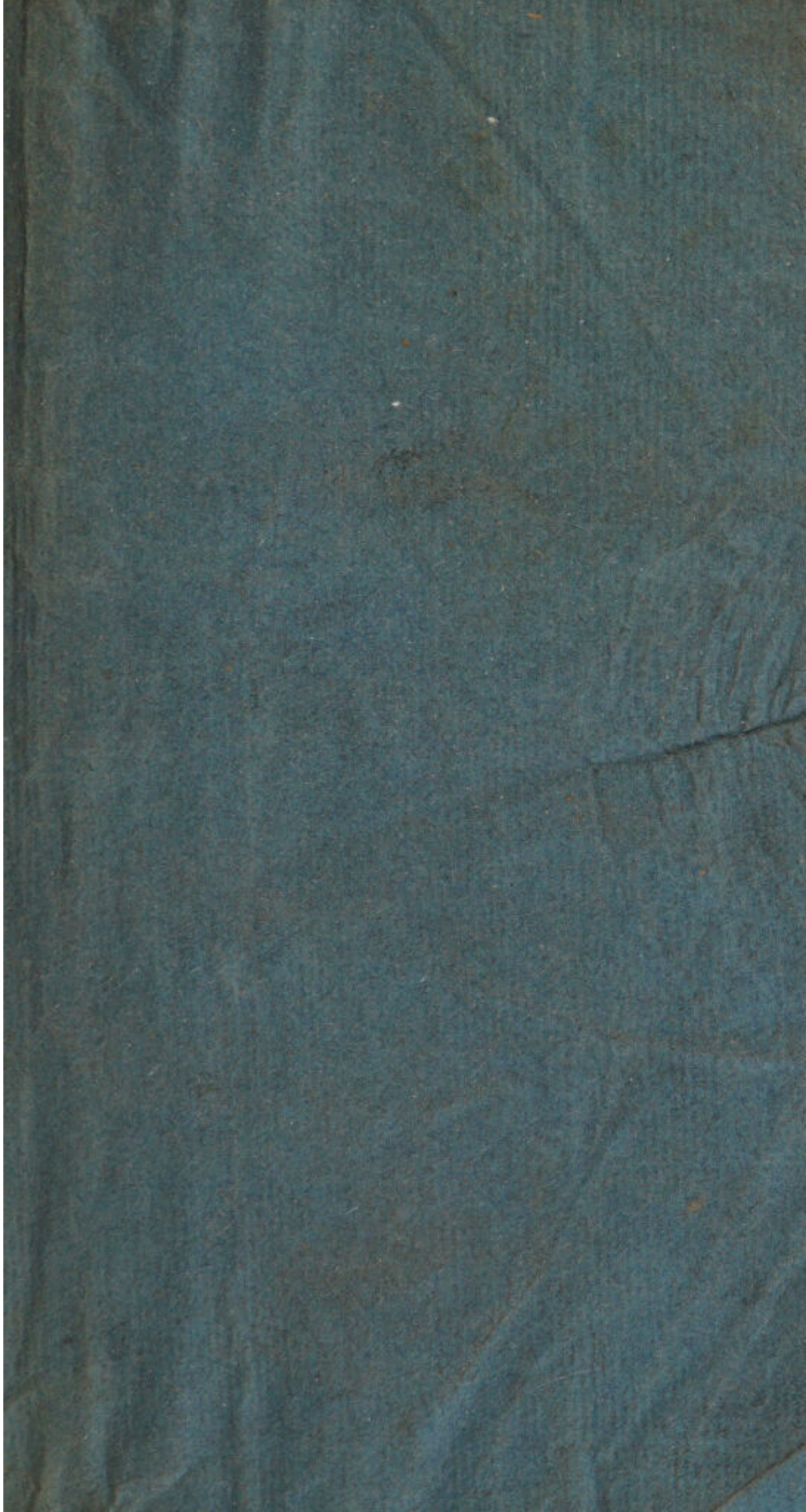
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



tendoit aux premiers orages qu'exciteroit la diversité des opinions ; mais que de leur choc naîtroit la lumière, et que les grandes vérités surnageroient. Enfin le jour de l'ouverture des Etats-généraux, qui auroit pu paroître à mes yeux si beau, si consolant pour les vrais amis du Roi et de la patrie, fut pour moi un jour de deuil. Les séances qui le suivirent développèrent les premiers troubles qui s'accrurent successivement, et prirent un caractère de plus en plus redoutable. Le système de la révolution avoit déjà jeté de profondes racines, lorsque le Roi se détermina à changer son ministère.

Appelé au conseil de votre infortuné frère, j'acceptai

M É M O I R E S

S U R

L A P E S T E ,

Pour faire suite au traité sur les
Fièvres, la Peste, la Rage, etc., du
docteur REICH, contenant le pré-
servatif découvert par M. Baldo-
win, et la manière de l'employer,
du père Louis de Pavie, aumonier
du Lazaret de St. Antoine de Smir-
ne ;

Traduit de l'Allemand,

P A R

JEAN-NICOLAS-ETIENNE DE BOCK.

DE L'IMPRIMERIE DE BEHMER, à Metz.

AN IX, (1801.)

J'AI acquis la propriété de cet ouvrage, et, conformément à la Loi du 19 Juillet 1793, je place cette Edition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens.

Les exemplaires ont été fournis à la Bibliothèque nationale.

BEHMER.



INTRODUCTION.

LE danger, qu'a couru l'année dernière, l'Europe entière, de devenir la proie du fléau destructeur, qui désolait la malheureuse Espagne, m'a engagé à traduire avec toute la célérité dont j'étais capable, le traité sur les fièvres, la peste, etc., du docteur Reich, ainsi que le traitement des maladies du même auteur. J'étais persuadé, non sans raison, que la découverte de son remède pouvait seule opposer une digue aux ravages de la peste. Depuis, j'ai eu le bonheur de me procurer différens mémoires sur la contagion qui a régné pendant les années 1718, 1719 et 1793, dans le district de Burzen en Transilvanie, confinant à la Moldavie, et j'ai cru qu'il était possible que ces trois pièces importantes jetassent un grand jour, non seulement sur l'excellence du remède du doc-

teur Reich, mais aussi sur le traitement de la peste en général.

Le premier de ces mémoires est du docteur Jean Albrich, qui a soigné en 1718 et 1719, pendant 15 mois, les pestiférés de Cronstadt. Il a observé avec une scrupuleuse exactitude, jour par jour, tous les symptômes de cette cruelle maladie, et sa franchise inspire la confiance. Le docteur Albrich nous donne la liste des remèdes, dont il a usé et avoue en même temps qu'ils ont produit peu d'effet. Nonobstant cet aveu, je n'ai pas cru devoir en supprimer la liste. Les hommes sont et seront éternellement obligés de parcourir un grand cercle d'erreurs, avant d'arriver à la découverte d'une vérité ; et il n'est **peut** être pas inutile de conserver le souvenir du point dont ils sont partis, pour mieux juger des progrès, que le temps, l'expérience, et souvent le hasard leur ont fait faire.

Le second mémoire, du docteur Neustaedter, contient, 1.^o la des-

cription de la peste, qui a régné en 1793, au pas de Tœmesch et dans le district de Burzen; 2.^o le résultat des expériences faites avec le précieux préservatif, découvert par M. Baldowin, et perfectionné par le père Louis de Pavie.

Le troisième mémoire enfin, est du docteur Wolff, il renferme, 1.^o les instructions du père Louis de Pavie, aumônier et médecin du lazaret de St. Antoine de Smirne, sur la manière d'employer le remède découvert par M. Baldowin, tant comme préservatif, que comme moyen curatif. 2.^o des notes critiques sur cet objet; 3.^o un état abrégé des principaux médicamens anciens et modernes, administrés jusqu'ici contre la peste.

Beaucoup de gens croient, que Smirne est le foyer de la contagion, d'où elle se répand continuellement en Europe, en Asie et en Affrique. Cette opinion me paraît très hasardee, pour ne pas dire entièrement fausse. Mon digne et fidele ami, le

docteur Holandre, dont les rares connaissances égalent la bonté du cœur, lors de son voyage, avec M. le baron de Tott, dans les échelles du Levant, avait été chargé par la société de médecine de Paris, de s'informer, si la peste était apportée du Caire à Constantinople, ou de Constantinople au Caire. Le résultat de ses informations fut, que ces deux villes s'accusaient réciproquement d'être le foyer de l'infection. Il est donc très vraisemblable, que la peste étant une maladie endémique dans l'Orient, comme la petite vérole l'est en Europe, elle y règne toujours, mais qu'elle ne devient dangereuse, qu'en cas d'épidémie, c'est-à-dire dans certaines dispositions de l'atmosphère, qui développant les germes d'autres maladies, donnent lieu à une peste compliquée, qui coûte alors la vie à des milliers d'hommes. De là, la différence qu'on fait dans l'Orient, entre la peste simple, la peste avec inflammation, la peste putride, la peste bilieuse, etc.

Quoiqu'il en soit, il semble y avoir une assez grande conformité entre les symptômes de la peste et ceux de la fièvre maligne, tels que les taches pétéchiiales, etc., ce qui confirmerait l'opinion du docteur Reich, sur les rapports que ces deux maladies ont ensemble. Si actuellement l'on considère, que de l'aveu de la commission royale de médecine de Berlin, chargée d'examiner la découverte du docteur Reich, *la cause du danger est identique dans toutes les fièvres*, il s'en suivra que le remède du docteur Reich (en regardant la peste comme une fièvre) est le seul, qui puisse être administré avec la certitude du succès, puisque convenant à toutes les espèces de fièvres, il doit également convenir à toutes les espèces de pestes simples ou compliquées.

L'expérience extraordinaire faite par des médecins de Moskow, durant la terrible peste qui a ravagé cette capitale en 1771, vient encore

à l'appui de la théorie de M. Reich. Soupçonnant d'après l'éloge que font les anciens des fumigations de soufre , pour se préserver de la contagion , que l'acide sulfureux devait être un puissant antidote contre le venin de la peste , ils infectèrent 10 pelisses avec des miasmes pestilentiels , puis les exposèrent à une forte fumigation de soufre et de salpêtre ; cette opération finie , on obligea dix criminels condamnés à mort , à se revêtir de ces habits. Aucun ne gagna la peste. Il ne restait plus qu'un pas à faire , pour arriver à la découverte de M. Reich , qu'elle confirme complètement.

Quant aux frictions d'huile d'olive , considérées comme préservatif certain contre la peste , le médecin en chef de l'hôpital militaire de Cherson , avait aussi devancé en quelque sorte la découverte de M. Baldwin à cet égard. Ce savant intrépide , intimement convaincu , que la contagion ne se gagnait , que par le con-

tact immédiat, se pourvût de gants de vessie, dont il recouvrit les coutures avec du suif, prit un masque à peu près semblable à celui dont les prêtres égyptiens usaient pour embaumer les morts, et ainsi armé, ne craignit point d'exécuter ce que personne avant lui, n'avait seulement osé tenter ; il disséqua, en présence de plusieurs officiers-généraux russes, un grand nombre de pestiférés, sans être infecté. Cette action courageuse, inspirée par l'amour de l'humanité, est beaucoup trop peu connue, quoiqu'elle ait été rapportée dans le Journal Encyclopédique et l'esprit des journaux ; elle eut lieu en 1771 ou 1772, durant la grande peste de Moskow. Je regrette que l'infidélité de ma mémoire m'empêche de nommer ici le médecin généreux qui en fut l'auteur ; mais il sera facile d'y suppléer, et je me fais un devoir d'en rappeler le souvenir à la reconnaissance des hommes. Si M. Baldowin et le père Louis de Pavie, avaient été

instruits de cette expérience , elle aurait achevé de les convaincre encore plus que les porteurs d'huile d'Alexandrie d'Egypte , qu'en se préservant du contact immédiat , ou en trouvant un expédient , pour en rendre le danger nul , comme les frictions d'huile , il était impossible de gagner la peste.

Telles sont les réflexions , que la lecture de ces trois mémoires m'a fait naître. Je les soumets aux gens de l'art et à un public éclairé. J'ignore d'ailleurs si je me suis trompé : la seule chose dont je sois certain , et qui doit en ce cas m'excuser , c'est l'extrême desir , que j'ai d'être utile à mes frères les hommes de tous les pays et de tous les temps. J'ai cru y réussir , en répandant au loin ce que le hasard et mes recherches m'ont appris sur une matière aussi importante au bonheur et à la conservation du genre-humain.

Anspach en Franconie , ce 28 février 1801.

BOCK.

PREMIER MÉMOIRE.

Relation de la peste qui a eu lieu à Cronstadt en Transilvanie , dans les années 1718 et 1719 (1).

AVANT d'écrire l'histoire de la peste , qui a régné d'une manière si terrible , à Cronstadt , et dans le district de Burzen , durant plus d'une année , je déclare d'avance , que quoique médecin et témoin oculaire , je suis loin de pouvoir donner des lumières satisfaisantes , sur une foule de faits contradictoires et obscurs , dont il m'est impossible d'assigner les causes. Quand en effet , je réfléchis avec attention à l'origine , la nature et la propriété du venin pestilentiel , à son extrême volatilité , et aux différens effets qu'il produit sur le corps

(1) Cette peste commença au mois de juillet 1718 , et dura jusqu'au mois de décembre 1719. Elle emporta à Cronstadt et dans le district de Bartzen 18088 personnes ; la relation qu'on va lire a été rédigée par un témoin oculaire , qui a laissé en manuscrit ses observations à ses successeurs. Il s'appellait *Jean Albrich* , était docteur en médecine , apothicaire de la ville de Cronstadt en Transilvanie , et membre de l'académie des curieux de la nature.

humain , je suis obligé avec tous les médecins , de convenir de bonne foi , de mon ignorance à cet égard. Quelques soient néanmoins les obstacles que j'aye à surmonter , je crois de mon devoir de les vaincre autant qu'il est en moi , et je vais en conséquence rendre compte de mes observations. Je les dois en partie à ma propre expérience , et en partie à celle des chirurgiens , qui étaient sous mes ordres en qualité de premier médecin. On peut d'autant plus compter sur l'exactitude de ces observations , que je les rédigeais , jour par jour , au moment même de la contagion par ordre du gouvernement.

§. I^{er}.

La plus grande partie des pestiférés éprouvaient à l'instant où ils étaient attaqués de la contagion , un frisson fiévreux , tantôt plus , tantôt moins violent , auquel succédait immédiatement par tout le corps une chaleur extraordinaire , qui occasionnait , suivant la nature différente des sujets , un sentiment de mal-aise et d'oppression plus ou moins fort ; d'autres éprouvaient cette chaleur et ce frisson , de manière à ne pouvoir dire eux-mêmes , laquelle de ces sensations avait précédé l'autre , de sorte qu'ils se plaignaient à la fois du chaud et du

froid. Le plus grand nombre avait des vomissemens considérables au moment de l'accès, et rendait du suc gastrique, ainsi que de la bile de différentes espèces. D'autres malades n'avaient que des envies de vomir. Ils éprouvaient des nausées, ou ils se plaignaient de crampes d'estomac, auxquelles se joignaient beaucoup de mal-aise et de faiblesse, sans qu'ils pussent rien évacuer. Il y en avait qui au moment où ils étaient attaqués, au plus haut degré de la maladie, et à son déclin, ne ressentaient aucun de ces symptômes, mais tombaient par terre dans un épuisement total et sans connaissance, comme s'ils avaient été frappés de la foudre, à l'instant où ils vaquaient à leurs travaux journaliers, se croyant aussi en santé, ou aussi forts qu'à leur ordinaire; d'autres enfin se plaignaient des plus violentes douleurs dans les endroits où les bubons, (1) se manifestent ordinairement peu de minutes après l'infection. Tous les malades éprouvaient une chaleur ardente à la tête, et souvent des douleurs inexprimables aux reins et dans les membres. Chez

(1) J'ai toujours traduit le mot allemand *beule* par celui de bubon, et le mot *carbunckel* par celui de *charbon* ou pustule.

certaines sujets , il s'y joignait encore des évanouissemens. Tous au reste , autant que j'ai pu l'apprendre , étaient tellement épuisés , qu'ils ne pouvaient quitter le lit.

§. 2.

Nonobstant la continuation de la fièvre, les malades n'éprouvaient plus de frissons , mais une chaleur extraordinaire , qui pour le plus grand nombre , durait sans discontinuer , et qui chez beaucoup d'autres , augmentait et diminuait tour-à-tour , principalement durant la nuit. Elle commençait par une soif inextinguible sans que d'ailleurs les malades eussent aucun appétit. Chez les enfans et vieillards , il s'y joignait des mouvemens convulsifs , semblables à ceux qu'occasionne l'épilepsie. On remarquait dans d'autres personnes , une disposition continuelle à dormir , ce qui était communément un signe de mort , lorsqu'elle ne cessait point , après que le venin s'était porté dans les endroits où il devait se séparer de la masse des humeurs , ou quand la nature n'était pas assez puissante , pour empêcher le venin pestilentiel de se mêler au sang et pour le porter au dehors. Dans ces sortes de cas , le 3.^e , 4.^e ou 5.^e jour , il se manifestait des taches pétéchiales noires , qui étaient immédiatement

suivies de la mort. Il y avait d'un autre côté des sujets, qui, sans pouvoir jamais fermer l'œil, tombaient dans un transport si furieux, que ceux qui les entouraient, ne pouvaient presque pas les contenir. C'était toutefois ceux dont il mourait le moins, principalement lorsque le délire allait en augmentant. On observa de plus, que quand les malades n'éprouvaient pas dès le premier jour une douleur aigue, pareille à celle que causerait un poinçon, ou une aiguille rougie au feu, dans les lieux où les bubons ont coutume de se manifester, ou dans les membres, le paléron (schulterblat) et le dos, ils la ressentaient le 2.^e ou 3.^e jour, rarement le 4.^e il s'y joignait alors les accidens qu'on rencontre dans les fièvres inflammatoires et les abcès, lesquels duraient ordinairement jusqu'à ce que les bubons fussent parfaitement mûrs, ou crevés. Parmi les malades qui ne se plaignaient point des douleurs dont on vient de parler, et qui cependant éprouvaient de violens maux de tête, il leur survenait des taches pétéchiales rouges ou noires dans l'intervalle du 2.^e ou 7.^e jour. L'on remarque à cette occasion, que la chaleur était plus grande, quand les taches pétéchiales étaient rouges, que lorsqu'elles étaient noires, et que quand on saignait au nez, qu'on crachait du sang, venant

de la poitrine ou de l'estomac ou qu'on en rendait par la matrice , ce qui arrivait plus rarement , c'était toujours un symptôme mortel. Le plus souvent la suppression de l'hémorragie menaçait les malades d'une mort prochaine , soit pendant la durée de la maladie , (ce qui était alors accompagné d'une éruption de bubons et de taches pétéchiales) , soit lorsqu'elle était parvenue à son plus haut degré , si l'on ne venait promptement à leur secours. On a observé la même chose relativement à la dyssenterie , quoique pendant toute la durée de la peste , il y ait eu à peine dix personnes qui en aient été attaquées. Il y a eu enfin des sujets , mais c'est le plus petit nombre , qui ont ressenti les accidens ci-dessus plus faiblement , pendant moins long-temps ou avec moins de violence , sur tout à l'époque de la diminution de la peste , de manière qu'ils ne gardaient le lit que jusqu'au 4.^e ou 7.^e jour de la maladie. Ce temps écoulé , ils pouvaient se lever nonobstant leurs bubons ou abcès , aller dans les rues et faire leur ouvrage , en négligeant toute espèce de remèdes.

§. 3.

Au commencement de la contagion , il semblait que la peste attaquait plutôt les enfans ,

tionné dans des tems plus heureux. Une détermination
iuste, sage, énergique et prompte, eût pu encore affer-
.

daigna se déclarer mon défenseur, réclama fortement mon

enfans , les adolescens et les femmes , ainsi que les personnes d'un tempérament sanguin et phlegmatique; après néanmoins qu'elle eut infecté une plus grande quantité de monde , ou que par des circonstances particulières , le venin eut acquis plus de violence , l'infection devint générale , sans distinction d'âge ou de personnes , de façon qu'il prit des gens âgés de cent ans et plus. Il y a cependant des exemples , quoiqu'en petit nombre , de personnes qui n'ont jamais été attaquées de la peste , quoiqu'elles n'eussent pas cessé de soigner les pestiférés , ou d'habiter leur maison ou leur chambre. L'expérience a même appris , que plusieurs enfans qui tétaient leurs mères pestiférées , ont conservé la vie et la santé , quoique celles-ci mourussent de la contagion , ce qui prouve , que ce venin n'est pas extrêmement nuisible aux nouveaux nés , puisqu'ils n'infectait pas toujours les enfans. On a enfin remarqué , que le plus grand nombre des personnes attaquées de cette maladie ne l'avaient qu'une fois. Cette règle n'était cependant pas sans exceptions , car il s'est trouvé des individus qui l'ont eu deux et trois fois.

§. 4.

Quand les sujets attaqués de la peste ne

B

mouraient pas dans les vingt-quatre heures , ce qui arrivait rarement , le plus grand nombre était tourmenté par des bubons , qui se manifestaient en différens endroits , tantôt aux aines , tantôt et le plus souvent sous les aisselles , tantôt , ce qui était extrêmement rare et n'a eu lieu que chez une ou deux personnes , sur l'os humérus , l'avant-bras ou la cuisse , tantôt près des glandes parotides. Il y en avait d'autres qui avaient un seul bubon à l'aine ou sous les aisselles , ou qui en avaient aux deux aines , ou aux deux aisselles , ou bien deux à une seule aine , ou trois ou quatre répandus sur tout le corps , ou enfin un seul accompagné de pustules. Ces bubons étaient dans les premiers jours de la grosseur d'un pois , très douloureux et fort enfoncés sous la peau. Ils augmentaient insensiblement et devenaient aussi gros qu'un œuf de poule , ou même le poing. Il y en avait dont la forme était ronde , d'autres oblongue. Ils restaient dans cet état jusqu'à l'entière guérison , qui avait ordinairement lieu vers la troisième semaine de la maladie , lorsqu'ils avaient acquis leur parfaite maturité , ou quand on était parvenu à diviser l'humeur par de fortes sueurs , accompagnées d'un exercice propre à diminuer les accidens , et on y réussissait plus aisément , au moment où la peste était

à son plus haut degré d'ascendance ou qu'elle diminuait, qu'à tout autre époque. Une observation digne de remarque, c'est que quand les bubons rentraient, ce qui pouvait arriver depuis le troisième jusqu'au quatorzième jour de la maladie, et qu'il se manifestait des tâches pétéchiâles, ou une enflure des amygdales, la mort était certaine. Il en était de même quand les bubons disparaissaient d'un endroit pour reparaitre dans un autre ; comme par exemple, si le transport de l'humeur se faisait des aines aux aisselles. Les bubons excitaient dans les endroits où ils voulaient sortir une douleur brûlante et presque insupportable, sans être suivie d'enflure, et ceux auxquels se joignaient des taches pétéchiâles étaient mortels. D'un autre côté on observa que les bubons terminés par un bouton principalement aux aines, ne causaient pas toujours la mort.

§. 5.

Un autre effet qui prouvait, que le venin de la peste se séparait du sang et était poussé au dehors, se faisait remarquer par des élevures semblables à celle de la petite vérole, qui survenaient à la peau dès le deux, le trois ou quatrième jour. Elles étaient accompagnées d'une douleur extrême-

mement vive dans cette partie ; il se formait autour de ses élevures , immédiatement après qu'elles avaient paru , une inflammation , dont le cercle s'agrandissait à vue-d'œil. Les boutons (Carbunckel) étaient de grandeurs différentes , et proportionnés à la quantité de venin qui s'était séparé en cet endroit du sang , ou à la différence des sujets ; car chez quelques malades , ils avaient , depuis deux jusqu'à cinq pouces de diamètre , et ils se plaignaient sans cesse de douleurs brûlantes , que cela leur occasionnait ; ils les comparaient à un charbon ardent ou à un fer rouge qu'on leur aurait appliqué sur cette partie. Quoique le venin que la nature séparait du sang , sous la forme de furoncles , se portât en grande partie sur les membres du corps , cela n'empêchait pas qu'on ne rencontrât de ces mêmes pustules sur le muscle temporal , au visage , à la nuque , au cou , sur la poitrine , à l'endroit du cœur , au-dessous du nombril , au ventre , sur les omoplates , aux reins , aux lèvres des parties naturelles de la femme , aux bouts des doigts , et intérieurement au cou de la vessie. Ces charbons qui tourmentaient si cruellement les malades , étaient très inégalement repartis. J'ai vu un cordonnier qui en avait sept , dont le diamètre était de quatre pouces ; une vieille femme qui en avait quinze

outre plusieurs autres de la grandeur d'une pièce de six sols , répandus sur tout le corps , et accompagnés de taches pété-
chiales ; un enfant enfin , qui en avait vingt-
quatre. Nonobstant cela , ces trois individus recouvrèrent la santé. Il n'était point rare
d'avoir en même temps des bubons et des
taches pétéchiales. Il est aussi bon d'ob-
server , que quand tout allait bien , la par-
tie morte se détachait par les seules for-
ces de la nature , des chairs vivantes le
neuvième ou quatorzième jour , et qu'alors
la guérison était beaucoup plus prompte.
On remarquait que les charbons étaient des
symptômes plus favorables que les simples
bubons , à moins qu'ils ne se trouvas-
sent unis à des taches pétéchiales et pla-
cés dans des endroits dangereux. De ce
nombre étaient ceux qui venaient à la poi-
trine , au-dessus du cœur ou du nombril ;
ils étaient toujours mortels. Les mala-
des qui avaient un charbon sur le cou in-
térieur de la vessie , n'en revenaient éga-
lement point , quoique leur multitude ou
leur grandeur ne fut ailleurs presque jamais
dangereuse.

§. 6.

Troisième symptôme de la peste.

Quand le venin pestilentiel ne s'était point

porté au dehors jusqu'au quatrième jour, soit sous la forme de charbon, soit sous celle de bubons, et que les accidens de la maladie allaient toujours en augmentant, il survenait communément le quatrième, cinquième, sixième, quelquefois même après la mort, ou du premier au second jour, à dater du commencement de la maladie, des taches pétéchiiales, parmi lesquelles il y en avait de rouges, de couleur de plomb et des noires; ces dernières étaient les plus dangereuses. Elles étaient de différentes grandeurs; les rouges comme un grain de millet; les plombées comme une lentille, et les noires tantôt plus petites, tantôt moins grandes que la moitié d'un liard. Aussitôt que celles-ci paraissaient, la situation du malade devenait très périlleuse, et l'événement fort incertain. Quand cependant les taches rouges ne prenaient point une couleur plombée, ou lorsqu'elles étaient critiques, elles n'étaient point absolument mortelles. De même quand une forte sueur chaude accompagnait l'éruption de celles couleur de plomb ou noires, et qu'elles étaient un peu rougeâtres et transparentes, c'était un bon signe. Au contraire quand les taches rouges ou plombées devenaient noires, s'étendaient en manière de cicatrices, ou se formaient en pustules, qui ressemblaient à des grains de poivre tant

pour la grandeur que pour la couleur, ce qu'on remarque souvent dans l'ascendance de la peste, elles devenaient un symptôme immanquable de mort : leur rentrée tuait également. On remarqua dans une servante, que les taches pétéchiâles étant rentrées le huitième jour de la maladie, il parut à leur place de grandes taches semblables à celles de la petite vérole; elles se répandirent sur tout le corps, et le lendemain la malade expira. Une autre observation digne d'être conservée, c'est que quand les taches pétéchiâles et principalement les noires paraissaient, les malades n'éprouvaient plus aucunes douleurs, disaient se porter très bien, et ne désiraient plus que le rétablissement de leurs forces; et cependant ils mouraient quelquefois à l'heure même ou peu après, sans s'en douter.

§. 7.

Des raies livides sur la peau, semblables à des coups de fouet, se rencontraient rarement, mais lorsqu'elles se manifestaient, soit qu'elles fussent seules ou accompagnées de pustules, elles étaient mortelles. Nous avons cependant vu une femme, qui avait à la fois sur son corps des bubons, des pustules, et ces raies livides, et qui n'en guérit pas moins.

Un grand mal de gorge occasionné par la peste, emportait toujours les malades. Une érysipele, fut-elle à la tête ou sur tout autre partie du corps pouvait être guérie. D'un autre côté des vomissemens continuels, qu'on ne pouvait arrêter, annonçaient la gangrène dans l'estomac et étaient mortels.

Dans les personnes qui mouraient subitement, on voyait sur leurs cadavres ou de petites taches pétéchiales noires, ou de plus grandes, mais en plus petit nombre, ou du moins une grande tache noire ou plombée, ou des pustules de couleur bleue dans la gorge; ou enfin le corps était entièrement de couleur plombée.

Les personnes qui dans ce temps-là mouraient d'une autre maladie que de la peste, périssaient ordinairement des suites de la phthisie, de l'hydropisie ou par une apoplexie; et pendant tout le temps qu'à duré la contagion, je n'ai vu qu'un seul enfant âgé de six semaines qui ait eu la petite vérole. Toutefois, lorsqu'au mois d'août 1719, la peste après être parvenue à son plus haut degré, commença à diminuer, il se manifesta des fièvres intermittentes, principalement des fièvres quartes, auxquelles succédèrent des fièvres quotidiennes également épidémiques. On remarqua de plus, que les individus qui avaient été attaqués de

de la peste , et qui ensuite peu après étaient saisis d'une fièvre intermittente ou d'une fièvre chaude n'en revenaient point.

§. 8.

Je suis loin de prétendre dire quelque chose de positif sur l'art de guérir la peste , car quand je compare le nombre de ceux qui , sans user d'aucun remède , et en s'abandonnant uniquement à la nature , ont recouvré la santé , avec celui des personnes qui ont fait tous leurs efforts pour trouver des secours , l'expérience m'apprend , que le nombre des premiers est infiniment plus grand que celui des seconds. Cependant je n'ai rien négligé de ce qui pouvait contribuer à conserver la vie aux infortunés qui avaient recours à mes soins : je vais donc rendre compte ici des remèdes que nous avons employés dans ces tristes circonstances.

D'après les conseils de gens de l'art , qui avaient écrit sur la peste , on essaya de donner au commencement de la maladie , principalement quand la nature semblait l'indiquer par des soulèvemens de cœur , des vomitifs légers , afin d'évacuer le plus promptement possible le venin pestilentiel , qui s'était amassé dans l'estomac. On se servait à cet effet de tartre émétique à la

dose d'un ou deux grains , mêlé à une poudre quelconque de Bezoard , telle que celle de *Sennerti* , d'yeux d'écrevisse , ou à un peu de tartre auquel on ajoutait un grain de camphre. Les malades semblaient d'abord éprouver quelque soulagement de l'usage de ce remède , mais le venin de la peste répandu dans le corps entier , ne pouvant être ni enlevé par ce moyen , ni affaibli , on ne tarda point à s'appercevoir que loin que les vomitifs produisissent un bon effet , ils étaient au contraire très nuisibles.

Il en était de même des purgatifs. Je ne les ai jamais employés dans le traitement de la peste , quoique d'autres plus hardis , ou mal conseillés , aient osé les administrer , ce qui a toujours été suivi de la mort du malade. On a également essayé la saignée , sur tout dans les cas désespérés , c'est-à-dire , lorsque les taches pétéchiales noires se manifestaient , (car dans une maladie qui ne laissait aucune espérance de salut , il fallait bien quelquefois avoir recours à des remèdes hasardeux) ; mais ce moyen de guérison fut trouvé insuffisant.

Il ne resta donc point d'autres ressources assurées , pour séparer de la masse du sang le venin de la peste , plus ou moins promptement , soit en partie , soit entièrement , et empêcher le sang de se coagu-

ler, que les sueurs continuelles, qu'on cherchait à exciter par des remèdes anti-vénéneux sudorifiques, tirés du régime végétal et animal, et on s'en tint là. L'apothicaire fut en conséquence chargé de préparer les remèdes suivans, pour servir à l'usage général des pestiférés, et ils furent administrés à presque tous les malades, autant néanmoins que les accidens particuliers le permettaient.

Composition de l'électuaire sudorifique, employé pendant la peste de Cronstadt.

Prenez Racine d'angélique.

Aristoloché ronde.

Bistorte.

Racine de carline.

Racine de fraxinelle.

Racine de gentinne.

Racine d'alacet.

Racine d'impératoire.

Racine de pimpernelle.

Racine de tormantil.

Racine de dompte venin.

Zédoaire, de chacune de ces plantes, trois onces.

Chardon béni.

Centaurée.

Ruc des jardins.

Scordium, de chacune de ces plantes, une demi-poignée, ou deux dragmes.

Fleurs de sureau, deux poignées.

Baies de genièvre, trois onces.

Ecorces d'oranges, } de chacun
Ecorces de citron, } deux onces.

Opium, trois gros.

Camphre dissous dans de l'esprit de vin, une once et demie.

Jus condensé de baies }
de genièvre, } de chacun
Jus condensé de baies } une livre.
de sureau,

Miel rosat en quantité suffisante pour faire l'électuaire.

Dès le commencement et pendant l'ascendance de la maladie, on donnait au malade, depuis un, jusqu'à deux gros de cet électuaire, dans du vinaigre de vin ordinaire, ou apprêté avec des plantes, et quand cela était nécessaire, on en répétait l'usage toutes les cinq ou sept heures. Si après qu'on avait avalé ce remède les choses prenaient une bonne tournure, la sueur se montrait avec facilité et continuait de même.

Si toutefois une chaleur extraordinaire, principalement lorsque la maladie durait long-temps, excitait une trop grande fermentation dans la masse du sang, on don-

nait alors à différentes reprises la poudre de Bezoar fixe suivante, à la dose d'un ou de deux scrupules, également dans du vinaigre, ou alternativement avec l'électuaire, suivant l'urgence des cas, et jusqu'à ce qu'on eut produit une sueur convenable.

Poudre sudorifique de Bezoar.

Prenez de la terre sigillée blanche, de Silésie.

Corne de licorne fossile.

Corne de cerf, préparées sans feu.

Bol d'Arménie.

Yeux d'écrevisse, de chacune de ces substances, une livre.

Sel de nitre, } de chacun
Fleur de soufre, } une demi-livre.

Camphre, deux onces.

Réduisez le tout en poudre fine. On y ajoutera, quand cela sera nécessaire, de la poudre d'antimoine diaphorétique.

J'ordonnais aussi subsidiairement avec les remèdes précédens, celui dont voici la recette, et je l'administrais même quelquefois sans les autres.

Vinaigre sudorifique.

Prenez Racine d'angélique.

Racine de fraxinelle.

Racine de pimpernelle.

Zedoaire , de chacune de ces plantes , deux onces.

Scordium , { de chacune
Rue des jardins , { une poignée.

Fleurs de souci , une poignée.

Baies de genièvre , quatre onces.

Camphre dissous dans l'esprit de vin , trois gros.

Mélez le tout ensemble , et versez-y du bon vinaigre de vin , ou deux parties de vinaigre et une partie de jus de citron , à quoi l'on ajoutait un peu d'esprit de vitriol ou de soufre.

Dans les vomissemens et les fortes évacuations , on employait avec succès le remède suivant :

Prenez du jus condensé de scordium.

Thériaque.

Poudres sudorifiques de Sennerti.

Bol d'Arménie.

Extrait de tormantil.

Un peu de camphre.

Quelquefois de l'opium.

Mélez le tout ensemble , et faites-en un électuaire. Une once ou deux de syrop de jus de citron , faisaient par fois , un très bon effet dans le vomissement.

Il en était de même de l'esprit de corne de cerf , simple ou préparé avec du succin , lorsqu'on avait une trop grande disposition à dormir.

Quand il y avait des taches pétéchiales, principalement de celles qui étaient couleur de plomb ou noires, on cherchait à provoquer la sueur par une teinture de Bezoar, tirée du règne végétal, unie à de l'esprit de corne de cerf, sans mélange d'acide. Si elle se présentait, qu'elle fut chaude, et qu'elle durât 24 heures, on se flattait de guérir le malade. Je dois cependant déclarer ici, que je n'ai pas vu dans ce cas aucun bon effet produit par cette potion simple et décriée.

Je n'ai jamais appliqué extérieurement sur les bubons, depuis le moment où ils commençaient à pousser jusqu'à leur parfaite maturité, que l'emplâtre de diachylon, auquel j'ajoutais quelquefois de l'emplâtre mêlé de safran. Quant à la plaie, elle était pansée jusqu'à ce qu'elle fut guérie, soit avec l'onguent digestif ordinaire, soit lorsqu'on le jugeait convenable, en y mêlant de l'onguent égyptiac. On était cependant quelquefois obligé d'avoir recours à des cataplasmes émoliens pour amollir les tumeurs rebelles et trop dures.

On appliquait sur les charbons l'emplâtre blanc de camphre, et lorsqu'on voulait prévenir l'enflure inflammatoire de la partie attaquée, on employait d'avance l'esprit vineux de camphre seul, ou mêlé avec le bol d'Arménie, ce qui produisait égale-

ment de très bons effets dans d'autres inflammations érysipeleuses.

Voici le préservatif dont on se servait communément.

Prenez Elixir doux de paracelse , une once.
Esprit de thériaque camphré , trois
gros.

Mêlez ces deux choses ensemble et mettez-y à volonté de la teinture sudorifique de soufre, ou de l'essence de thériaque ou de la teinture de tartre ; M. Bogner , depuis curé de Mariembourg , chargé d'administrer les secours spirituels aux pestiférés , s'est servi de ce préservatif avec le meilleur succès. Il en est de même de la racine de zedoaire , que notre chirurgien allemand Kletterhamer mâchait continuellement ; il en introduisit l'usage comme préservatif , ainsi que de fumer les habits avec du soufre naturel.

D'un autre côté le sieur Barthelemi Balthazar , second chirurgien de la ville, homme d'un tempérament fort mélancolique , négligeait toute espèce de préservatif. Il buvait presque tous les jours du vin , que les personnes infectées lui donnaient , jusqu'à s'enivrer , et cependant le venin pestilentiel ne lui fit jamais aucun mal , excepté une fois , au commencement de la contagion , qu'étant allé voir des malades, il se plaignit,

d'être subitement saisi d'un frisson , accompagné de mal de tête , d'étourdissement , de dégoût , avec perte de ses sens. Mais il prit à l'instant un vomitif, sua beaucoup et vomit une fois. Le lendemain il se leva, sans éprouver le moindre symptôme de peste, retourna auprès de ses malades, et vécut encore plusieurs années depuis.

DEUXIÈME MÉMOIRE

Sur la peste qui s'est manifestée au mois d'août 1795 près de la passe de Tæmæsch et du village de Rothbach, dans le pays de Burzen. — Par le docteur Neustaedter, médecin à Cronstadt, district de Burzen en Transylvanie.

INTRODUCTION.

LA Walachie et la Moldavie, deux principautés soumises à l'empire des turcs, qui confinent à la Transylvanie, ont été de tous temps la source d'où la peste se répandait dans ce pays. Elle y aurait infailliblement produit les mêmes ravages, qu'elle exerce dans les provinces de l'empire ottoman, si un gouvernement vigilant, n'a-

vait fait les dispositions nécessaires pour étouffer la contagion dans son principe, ou lui opposer au plutôt une digue insurmontable.

C'est à ces sages dispositions que les habitans du district de Cronstadt ont dû, en 1795, leur salut, la peste régnant déjà depuis assez long-temps dans la Walachie, et s'approchant des frontières de la Transilvanie.

On se propose donc de rendre compte dans ce mémoire, 1.^o de la manière, dont la contagion avait pour un instant pénétré dans le pays de Burzen; 2.^o de fixer l'attention des gens de l'art et du public sur un remède, qui, d'après le rapport de témoins très dignes de foi, a été employé dans l'Orient contre la peste, avec le plus heureux succès, quoiqu'il se trouve en contradiction avec toutes les théories connues jusqu'à présent qui traitent de la nature du venin de la peste, et de la manière de guérir cette funeste maladie.

Commencemens et progrès de la peste de 1795.

A peine le gouvernement de la Transilvanie, séant à Hermanstadt eut-il reçu la nouvelle que la peste avait éclaté en Walachie, qu'il fit fermer les pas ou portes

transilvaines qui séparaient les deux pays, et défendit toute espèce de communication.

Le 4 août 1795, on apprit qu'une bohémienne (zigeunerin) malade depuis le 21 juillet, était morte près du pas de Toemœsch. Autant qu'on avait pu le savoir, elle avait gagné sa maladie en mangeant des entrailles d'un bœuf crevé. (1) On ne trouva dans le cadavre aucun signe de contagion. Dans le même temps un bohémien et une bohémienne tombèrent également malades. Ils se plaignaient de maux de tête et de lassitude dans les membres. Quoique M. le docteur Plecker, médecin stipendié de la ville de Cronstadt, qui avait été envoyé sur le champ pour faire des informations, ne remarquât aucune trace de contagion dans ces deux personnes, il ordonna cependant qu'on les séparât de ceux qui étaient en santé, vu qu'il regardait leur maladie comme une fièvre putride contagieuse. Ces deux individus étant morts peu après, leurs corps furent enterrés avec la

(1) On trouvera dans mon mémoire historique sur le peuple Nomade, appelé en France Bohémien, imprimé à Metz en 1788, chez *Claude Lamort*, des détails curieux sur son étrange manière de se nourrir. V. p. 19, 20, 21 et 22.

plus grande précaution. Quant à leurs vêtemens dont on soupçonnait, qu'une partie avait appartenu à une bohémienne morte de la peste en Walachie, ils furent brûlés. On prit aussi les mesures les plus sévères, pour empêcher, que les bohémiens, qui avaient eu des rapports particuliers avec les défunts, fussent séparés des autres personnes, qui faisaient leur quarantaine, attendu qu'on savait par expérience, que souvent la peste existait, sans qu'il y eut encore aucun signe extérieur, qui l'indiquât. -- Le 12 août, M. le directeur de la quarantaine du pas de Toemœsch, annonça la mort d'une bohémienne âgée de 11 ans, arrivée le quatrième jour de sa maladie, après qu'il se fut manifesté de petites pustules, en divers endroits de son corps.

Le 15 août, le docteur Plecker découvrit les premiers bubons de la peste dans l'enfant d'un bohémien. Dès ce moment, on sépara entièrement les malades, qu'on transporta dans différentes huttes de terre, et l'on prit toutes les mesures, qu'indiquaient la politique et l'art de guérir, pour empêcher que la contagion ne se répandit plus loin. Ces mesures produisirent un si bon effet, que le venin pestilentiel fut étouffé dans un très court espace de temps. Parmi les individus qui, durant cette contagion, se trouvèrent obligés de faire quarantaine, il

mourut douze personnes. Six périrent de la fièvre pestilentielle, une avec des taches pétéchiales, et une avec des bubons. Il y a eu deux cadavres, sur lesquels on n'a découvert aucune trace de peste. Deux personnes qui avaient des bubons, ont été guéries, et six autres renfermées avec les précédentes, n'ont point été infectées.

Pendant que ceci avait lieu au pas de Toemœsch, la peste éclata dans le village de Rothbach, dépendant du district de Burzen; suivant toutes les apparences, elle avait été apportée au moyen de quelques vêtemens venus de la Walachie. Ce fut le premier septembre, que je découvris les premiers bubons pestilentiels. Les promptes mesures qu'on prit pour arrêter la contagion, eurent ici comme ailleurs, les suites les plus heureuses: en un très court espace de temps, la peste fut extirpée. Le nombre des individus qui en moururent, se monta à huit, parmi lesquels se trouvaient deux hommes et six femmes. Trois de celles-ci expirèrent avec des bubons, un avec le charbon et des bubons à la fois, et quatre ayant la fièvre pestilentielle.

Symptômes de la peste.

La peste se manifesta cette année avec les mêmes symptômes, que j'avais eu oc-

casion d'observer en 1786 dans le village de Rosenau. Les malades se plaignaient de maux de tête, d'étourdissemens, d'envies de vomir; quelquefois d'une soif ardente. Plusieurs éprouvaient de violentes douleurs dans les membres, avaient des évanouissemens, déliraient : les traits de leurs visages étaient horriblement changés; leurs yeux avaient un éclat extraordinaire, et leur sommeil était fort agité. Quand les bubons paraissaient, la fièvre diminuait, mais elle conservait toute sa force, si c'était le charbon, c'est-à-dire des pustules pestilentiellles. L'éruption des taches pétéchiiales ne se fit dans deux sujets, qu'après leur mort; le plus grand nombre périssait avant le quatrième jour. La contagion attaquait plutôt les jeunes gens et les femmes que les hommes faits. Une femme grosse avorta, et mourut incontinent après.

Traitement.

Persuadé que le moyen le plus sûr de guérir la peste était de pousser le venin au dehors, j'eus recours aux remèdes sudorifiques. J'ordonnai en conséquence, *l'elect. diascordii*, la *mixtura simplex* et le thé de fleurs de sureau. Lorsque le malade avait des envies de vomir, je donnais la racine *psychotria emetica linnaei*, *ipécacuanha officies*, puis immédiatement après, un re-

mède sudorifique, composé de morelle marine (*atropos bella donna*), et dans le cas où la chaleur continuait, du sel neutre avec du jus condensé de baies de sureau; je prescrivais aussi la décoction de quinquina, et pour boisson ordinaire, l'eau mêlée avec du vinaigre; je croyais avoir de bonnes raisons pour ne point ordonner de saignée.

Tous les pestiférés étaient traités de cette manière avec assez de succès, lorsque j'eus connaissance d'un nouveau remède qui fut communiqué à M. le baron de Rosenfeld, commissaire du pays, ainsi qu'au général commandant des troupes, par M. le baron de Heydemstamm, ministre de Suède, retournant dans son pays. Je commencerai par dire ce qui donna lieu à la découverte, et à l'usage qu'on fit de ce remède.

M. le baron de Heydemstamm, ayant fait il y a quelques années, avec M. Balduin, consul anglais à Alexandrie, un voyage en Egypte, et dans diverses autres provinces de l'empire ottoman, ils observèrent qu'à Smyrne, où suivant leur opinion, devait se trouver le foyer de la peste, les porteurs d'huile étaient les seules personnes, qui communiquassent impunément avec les pestiférés. Ils soupçonnèrent d'après cela, que l'huile, dont ces gens étaient continuellement barbouillés, pouvait être le préserva-

tif, qui les mettait à l'abri de la contagion ; et comme le baron de Heydemstamm , pensait que la matière propre de la peste consistait dans un acide vénéneux , (1) ils en conclurent , que l'huile d'olive devait avoir la vertu d'attirer hors du corps cet acide. Pour se convaincre de la vérité ou de la fausseté de leur découverte , ils coupèrent un citron en deux , le mirent dans un verre , versèrent de l'huile dessus , et le laissèrent ainsi toute la nuit. Le lendemain ils trouvèrent le citron entièrement dépouillé de son acide. Ils firent alors des essais sur plusieurs personnes attaquées de la peste , et ils furent toujours suivis des plus heureux effets.

Voici la manière d'employer ce remède ; on enduit dans une chambre , dont l'air est tempéré , tout le corps , sans excepter les ouvertures , telles que le nez et les oreilles avec de l'huile d'olive , et on la fait pénétrer dans les pores de la peau par un frottement doux. Cette opération est répétée journellement pendant quinze jours sur les individus qui ne sont pas encore infectés , mais qui se trouvent exposés à la contagion. Dans le cas au contraire , où un

(1) Opinion qui n'est point appuyé de preuves suffisantes.

sujet serait réellement pestiféré , on le frotte d'huile , puis on le couvre avec des draps ou d'autres couvertures également imprégnées d'huile , ce qui occasionne au malade une sueur de très mauvaise odeur , que son garde doit avoir grand soin d'essuyer. -- Le rapport de M. de Heydemstamm n'allait pas plus loin.

Je conviens avec franchise , que je fus d'autant plus surpris , en apprenant le nouveau traitement , que j'avais fort recommandé aux chirurgiens chargés de soigner les malades , lors de la peste de 1786 , de se frotter les mains avec de l'huile. J'avais déjà conjecturé alors , qu'il était possible que l'huile fut de quelque utilité , pour se préserver des dangers de la contagion ; mais l'expérience ne m'avait pas encore appris la confiance que je pouvais donner à ce remède. Actuellement donc , qu'il m'était recommandé par M. le baron de Heydemstamm , je n'hésitai point à disposer les choses de manière à ce que l'essai en fut fait sur huit personnes éminemment exposées à la contagion ; et sur deux autres qui étaient réellement infectées ; on répéta en même temps cette expérience sur deux pestiférés , qui se trouvaient au pas de Toemæsch , et elle réussit parfaitement. Comme aucun de ces douze sujets ne mourut , cela semble confirmer l'opinion que les frictions d'huile

sont également utiles pour se préserver de la peste *et pour en guérir*, quoique cette méthode, ainsi que je l'ai observé précédemment, paraisse être diamétralement opposée à la nature de la peste.

Conclusion.

C'est en employant les précautions que je viens de décrire, qu'on parvint à étouffer la peste dans son principe, ce qui est une nouvelle preuve, que plus ces précautions sont prises avec célérité, plus on est certain de conserver la vie des hommes.

Quand au remède découvert par M. le baron de Heydemstamm, il faut encore un grand nombre d'expériences et d'observations pratiques, avant qu'on puisse y ajouter une pleine et entière confiance. *Un air pur* et une propreté extraordinaire du corps ayant été considérés, d'après le témoignage unanime de tous les médecins qui ont traité la peste, comme les deux choses les plus nécessaires à la guérison de cette maladie, et les frictions d'huile bouchant au contraire les pores, par où la sueur doit sortir, ce qui produit un effet absolument opposé à celui qu'on a regardé jusqu'à présent comme le seul traitement convenable à la peste, il sera peut-être prudent

de n'employer ce remède qu'à titre de préservatif, et d'attendre que le temps et l'expérience nous aient appris, qu'on peut également s'en servir comme d'un moyen curatif assuré contre la contagion.

Je terminerai ce mémoire en disant avec l'immortel Haller ; » il n'est point donné » à une créature vivante de pénétrer dans » les profondeurs de la nature ; heureux » celui à qui elle permet seulement d'en » connaître la surface ! »

TROISIÈME MÉMOIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Sur ce qu'on doit penser des frictions d'huile, considérées comme un nouveau moyen de guérir la peste. Manière dont on doit administrer ce remède, par M. le docteur André Wolff, médecin à Hermans-tadt.

PARMI les différens auteurs qui ont écrit sur la peste, depuis Hypocrate jusqu'à nous, il n'en est point qui aient osé définir d'une manière certaine la nature propre du venin pestilentiel. Tout ce que nous trouvons de relatif à cet objet et aux parties constituan-tes de ces miasmes contagieux si subtils

dans les annales cliniques des médecins , se réduit à de pures conjectures , fondées sur les opinions et les systèmes particuliers que chaque savant a adopté, auxquels il a ensuite ajouté de nouvelles hypothèses. Dans le fait rien n'est déterminé *a priori* sur ce point. L'expérience a sans doute découvert bien des choses , mais la première cause de la peste et la manière, dont elle se produit restent encore cachées sous un épais nuage. *Il paraît* , dit-on , (on ne l'assure point) , que c'est le *venin pestilentiel* , que les uns soutiennent être d'une nature sulfureuse putride , âcre et caustique , qui , semblable à un ferment , se multiplie ; tandis que d'autres prétendent , que c'est un alkali volatil , qui , après avoir excité une courte inflammation , fait tomber le corps entier en putrefaction. Quoiqu'il en soit , le plus grand nombre des auteurs conviennent de leur ignorance sur ce point , et ne nous apprennent pas autre chose , sinon que c'est un *venin d'une espèce particulière*. Les meilleurs observateurs ne réussirent donc pas mieux , en voulant découvrir la nature du venin de la peste , qu'en cherchant à se former une idée précise des autres venins contagieux , tels que ceux de la petite vérole , de la rougeole , de la gale , de la rage , du mal vénérien , ect. Voilà pourquoi on a essayé inutilement , pour guérir cette terrible

maladie , si dangereuse à l'espèce humaine , une foule de remèdes , en partie contradictoires les uns aux autres dans leurs effets , et qui doivent par conséquent éloigner du but salutaire qu'on se propose. Ce qu'on appelait *alexipharmaka* (remèdes anti-vénéneux) , composition dont la plus grande partie des substances étaient d'une nature échauffante, conserva long-temps une grande réputation , nonobstant les cruelles dévastations qu'elle occasionna parmi les infortunés attaqués de la peste.

Des médecins plus instruits s'élevèrent avec raison dans nos temps modernes, contre une méthode , qui avait déjà été condamnée par Sydenham dans le siècle précédent. Guidé par la raison , l'analogie et l'expérience , on eut enfin recours aux remèdes antiphlogistiques et antiseptiques , et l'on sauva ainsi un nombre considérable de pestiférés , qui semblaient dévoués à une mort inévitable , pourvu qu'on ajoute à ces moyens , des remèdes sudorifiques doux.

Comme néanmoins , malgré tous les soins qu'on pouvait avoir , il périssait toujours une multitude innombrable d'hommes , dans chacune de ces épidémies , on a cherché son salut dans la fuite ; on s'est éloigné des lieux où régnait la peste ; on a rompu toute communication avec des personnes suspec-

tes; on a pris des précautions relativement à ses propres vêtemens et à ses meubles, quand on n'était point parfaitement sûr, qu'ils étaient purs; ce qui produisit un très bon effet. On reconnut enfin que la peste ne se communiquait point par l'infection de l'air, mais beaucoup plutôt par le *contact immédiat*, et que dans un endroit où elle régnait, il était très rare, qu'un homme, qui fréquentait d'autres personnes, eut le bonheur d'échapper à cette épidémie meurtrière, et de s'en garantir. Cela fut cause qu'on érigea des cordons, quand la peste régnait dans des provinces voisines, et qu'on sépara les pestiférés des gens en santé, dans les lieux même où la peste avait éclaté. Le résultat de ces opérations a été, que c'était là le meilleur et le plus sûr préservatif contre la contagion.

Nonobstant ce que nous venons de dire, on s'est efforcé en tous temps, à découvrir un remède spécifique contre la peste, comme on en avait trouvé contre d'autres maladies, quoiqu'on ne connût que les effets de son venin, et qu'on en ignorât la nature. Il est facile de concevoir, d'après cela, que les plus profondes méditations et les soins les plus assidus des médecins tombaient en pure perte, ne connaissant que les forces de l'ennemi qu'ils avaient à combattre et nullement ses armes. Toutefois

de même que dans une bataille, le hasard procure quelquefois plus sûrement la victoire, que des plans sagement combinés, de même dans l'art de guérir, un hasard imprévu, et l'expérience qui en profite, ont souvent fait découvrir des remèdes beaucoup plus utiles à la santé des hommes, que les lumières des médecins spéculatifs. Les mêmes remèdes, dont nous devons la connaissance au hasard, sont la plupart très simples, et au premier aspect fort insignifiants; ce qui est cause qu'on convient généralement aujourd'hui, que plus un remède est simple, plus on peut compter sur son efficacité et sa vertu. Je ne rapporterai que deux exemples, pour convaincre les médecins et les charlatans, qui, toujours attachés à leur ancienne méthode, remplissent une feuille entière d'une seule ordonnance. Le *quinquina* est un remède simple. Nous ne devons point la découverte de ses propriétés salutaires au génie d'un savant médecin, ni à des recherches chimiques, mais uniquement au hasard et à l'expérience. Ce ne fut que lorsqu'on connut déjà en partie ses vertus médicinales, que les gens de l'art, cherchèrent à découvrir qu'elles étaient ses parties essentielles, ainsi que ses propriétés. Et cependant on ne connaît pas encore le principe, qui en fait un spécifique contre les fièvres intermittentes.

tes. Le *sium falcaria linn* ne se trouve point dans les boutiques d'apothicaires, et je ne sache pas, qu'aucun médecin l'ait jamais employé, et cependant les paysans de la Moldavie s'en servent comme d'un spécifique certain contre la morsure de nos vipères ordinaires : ils en mâchent les feuilles vertes, avalent le jus qui en sort, et appliquent le marc de la plante sur la blessure. Qui leur a appris cela ? Le hasard uniquement.

Les frictions d'huile d'olive contre la peste, pourraient être regardées comme un remède également découvert par un effet de ce même hasard. Un remède, qui d'après des rapports dignes de foi, n'est point à mépriser ; qui mérite au contraire d'être apprécié à sa juste valeur.

Je n'ignore point, qu'il existe un mémoire, dans lequel il est fait mention de ce remède (1), sans néanmoins, qu'on soit entré dans aucun détail relatif à cet objet.

Ayant donc eu le bonheur l'année dernière 1796, de me procurer, à Jassi en Moldavie, par l'entremise d'un de mes amis, l'instruction complète sur la manière de s'en servir, je regarde, comme étant de mon devoir, à l'exemple du comte Berch-

(1) Il est question ici du mémoire précédent n.º 2.

told de Vienne, de rendre public cette instruction, en y ajoutant mes observations; devoir d'autant plus sacré que personne n'ignore, combien ce pays est exposé à l'infection, par notre voisinage et notre commerce avec les provinces de l'empire ottoman; d'où il suit que cette instruction, nonobstant les sages précautions du gouvernement pour empêcher la communication de la peste, peut être encore utile à l'humanité souffrante. Et quand le remède en question, ainsi que la diète prescrite, ne serviraient qu'à une seule famille contrainte à y avoir recours, j'en serais assez récompensé.

Cette instruction fut envoyée l'année dernière (1795) au comte Léopold Berchtold de Vienne, par le père *Louis de Pavie*, curé de l'hôpital de St. Antoine à Smirne, et le généreux comte en a fait imprimer plusieurs milliers d'exemplaires, pour les répandre gratuitement dans tous les lieux où cette cruelle maladie exerce ses ravages. C'est cet écrit qu'on va lire, auquel j'ai ajouté quelques notes et remarques sur les endroits qui m'ont paru l'exiger.

INTRODUCTION.

Sur la manière d'oindre et de frotter avec de l'huile d'olive les pestiférés , ainsi que sur la diète à observer en cette occasion , par le père Louis de Pavie , aumônier de l'hôpital de St. Antoine à Smirne.

L'HUMANITÉ sera à jamais redevable aux soins généreux de M. George Baldowin , consul général d'Angleterre , à Alexandrie , d'Egypte , puisqu'ils ont pour but , de venir au secours des infortunés , qui , attaqués de la peste , et abandonnés de tout le monde , succombent sous le poids de leur misère , ou se trouvent livrés à la cruauté de ceux , qui , uniquement guidés par un vil intérêt , sont cause que la contagion fait parmi eux les plus terribles ravages. M. Baldowin a en effet découvert une méthode facile , non-seulement de préserver les hommes de la peste , mais aussi de les en guérir , quand ils en sont infectés. Cet excellent spécifique contre un si grand mal , consiste à oindre tout le corps des pestiférés d'huile d'olive , puis à les frotter soigneusement , de façon que l'huile devenant plus fluide , s'insinue dans les pores , ce qui excite alors des sueurs abondantes et con-

tinuelles , qui poussent au dehors le venin pestilentiel.

Ces frictions d'huile d'olive doivent être faites de la manière indiquée. *Il faut les répéter deux et trois fois , jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il ne reste plus la moindre trace de contagion dans le corps des pestiférés , chose qu'on reconnaît à l'abondance de la sueur , qui doit être si copieuse , que le malade semble pour ainsi dire y nager. Il est nécessaire alors qu'il reste au lit bien couvert , jusqu'à ce que la transpiration soit entièrement cessée.* Afin que cette opération ait tout le succès qu'on en peut espérer ; *il faut la faire dans une chambre fermée où l'on brûlera continuellement sur un réchaud quelle que soit la saison de l'année , du sucre ou des baies de genièvre : cette épaisse fumée facilitera beaucoup la transpiration. Le corps entier doit être frotté d'huile , les yeux seuls exceptés ; et le malade doit se préserver du froid , qui lui serait très-contraire sur-tout l'hiver.*

J'ai observé durant un intervalle de 4 ans , que cette opération produit un effet admirable , lorsqu'on n'attend pas trop tard. Dans le cas contraire , si une fois le système nerveux est attaqué , et que la masse du sang soit tellement infectée , que la dissolution commence à se manifester , alors

elle devient inutile , et le pestiféré est indubitablement perdu. Il suit delà , *que c'est une action très prudente , au moindre indice de contagion , de procéder sur-le-champ à cette opération. J'ai toujours ordonné au malade pour exciter la transpiration , quand elle ne se montrait pas tout de suite , du thé de sureau sans sucre , tantôt chaud , tantôt tiède , et j'ai trouvé qu'il produisait un excellent effet.*

Remarques sur la diète.

Pour empêcher le trop grand affaiblissement du malade , je lui faisais donner , pendant quatre ou cinq jours , une soupe de vermicelle , cuit dans l'eau , sans sel. Plus tard , j'y ajoutais six ou sept fois par jour une petite cuillerée de compote de cerises , préparée avec du sucre , et non avec du miel , afin d'éviter la diarrhée. Assuré que le malade après cinq jours écoulés , devait être hors d'affaire , je lui faisais prendre tous les matins une tasse de café moka , (1) avec un peu de biscuit ou

(1) On sait que ce café est le plus cher et le meilleur. L'oka , ou deux livres et demi coûte communément dans la Valachie et la Moldavie , de quatre à six piastres. D'après les observations de Percival , le café doit empêcher la putridité , et diminuer la fermentation des alimens.

de sucre : j'augmentais la dose du biscuit, à mesure que le malade reprenait des forces.

Le dîné et le soupé consistaient durant quinze ou vingt jours en ris, cuit à l'eau, ou en vermicelle, préparé de la même manière (1). Je donnais alors à mes malades du pain en petite quantité, des raisins secs et de la confiture, ou une compote de cerises en plus grande portion qu'auparavant; ensuite je leur permettais de manger d'un pain léger à leur appétit. Pendant l'été je prescrivais les soupes de courge (2) en petite quantité, et l'hiver

Du café trop fort, et un usage immodéré de cette boisson produisent des maux de tête, des tremblemens dans les membres, l'abattement, des vertiges, etc.; il est très nuisible aux hommes hypocondres, et aux femmes hystériques. On voit par-là qu'on ne doit en faire usage qu'avec précaution à l'égard des pestiférés, et qu'en cas de besoin, il faut que le café soit très faible et sans crème.

Cette note et toutes les suivantes sont de M. le docteur Wolff.

(1) Les Grecs et les Turcs se contentent sans peine d'une aussi maigre nourriture. Dans des maladies bien moins dangereuses que celle-ci, ils s'abstiennent de toute soupe à la viande : quoiqu'il en soit, il est constant, d'après les observations de Valli, qu'une diète aqueuse est nécessaire à la guérison de la peste; il prétend même que c'est souvent le meilleur préservatif qu'on puisse employer contre elle.

(2) Espèce de citrouille qui a quelquefois une aune de long; les Turcs l'appellent *dulma*; après l'avoir vidée

celles aux herbes , sans autre assaisonnement , qu'un peu de séram ou d'huile d'amandes douces. Le reste du jour , je leur donnais proportionnellement à leurs forces renaissantes , leurs facultés digestives et leur appétit , une orange douce ou une poire mûre ; l'hiver ces fruits étaient cuits avec du biscuit.

Quand trente ou trente-cinq jours s'étaient écoulés , on accordait au malade , matin et soir , une soupe faite avec une poule ou le cou d'un agneau. La viande était interdite jusqu'au quarantième jour , afin d'éviter les indigestions ; car elles sont extrêmement dangereuses dans cette maladie , fréquemment mortelles , et occasionnent souvent une nouvelle éruption de bubons (1). Après le quarantième jour , on laissait manger aux convalescens du veau rôti , à quoi l'on ajoutait un peu de vin ; on leur recommandait en même temps , de s'abstenir de poisson , de viande salée , de cochon , de fruits non mûrs , et en général de tout aliment qui , eu égard à la qua-

et remplie de ris , ils la font bouillir , c'est pour eux un mets recherché.

(1) Patrick Russel a aussi remarqué dans la grande peste d'Alep , qu'on avait des rechutes , et qu'alors les bubons se remontraient de nouveau , vraisemblablement c'était la suite de la mauvaise diète qu'on observait.

lité ou à la quantité , pourrait leur occasionner une indigestion.

Telle est la méthode que j'ai exactement suivie pendant 27 ans , (1) que j'ai consacré à soigner les pestiférés , et je crois que c'est la plus prudente et la plus sage qu'on puisse employer à l'égard d'une aussi terrible maladie. Des médecins très éclairés l'ont approuvée , et une longue expérience m'a appris , que c'est celle qui prévient le mieux les tristes suites qui résultent de tout autre traitement (2).

Observation sur l'efficacité de l'huile , considérée comme moyen curatif de la peste et comme préservatif.

M. Baldowin m'ayant assuré , que parmi un million d'hommes , qui étaient morts il y a quatre ans de la peste dans la haute et basse Egypte , les seuls porteurs d'huile avaient été exceptés de cette calamité générale , j'en conclus , que l'huile devait être un véritable préservatif contre la contagion. Pour m'en convaincre encore plus

(1) Cela peut être vrai relativement à la diète , mais non aux frictions d'huile , puisque le père Louis de Pavie n'en connaissait la vertu que depuis quatre ans.

(2) En général quand on a eu la peste , il est important d'observer avec exactitude la diète prescrite , et de la continuer durant 30 ou quarante jours.

parfaitement , je cherchai à en faire l'essai sur tous ceux , qui , par leurs communications avec les pestiférés , se trouvaient infectés sans le savoir , et les effets ne trompèrent pas mon attente , comme on va le voir par les exemples suivans.

En l'année 1793 , vingt-deux matelots vénériens habitèrent cinq jours et cinq nuits une chambre au rez-de-chaussée , où se trouvaient trois pestiférés qui moururent misérablement. Nonobstant cela , les vingt-deux individus , au moyen des frictions d'huile que je leur administrai , et dont ils répétèrent l'usage plusieurs fois , furent préservés de la contagion.

La même année , trois familles arméniennes , composées l'une de treize personnes , la seconde de onze et la troisième de neuf , soignèrent leurs pestiférés sans les abandonner. Les Armeniens étaient continuellement dans la même chambre couchés , suivant leur coutume , sur le même lit ; ils tenaient sans cesse les malades dans leurs bras , et comme d'après mon conseil , ils se frottaient presque journellement d'huile , aucun d'eux ne fut attaqué de la peste (1).

(1) Il serait à désirer qu'on nous apprit ici ce qui est arrivé aux individus de ces trois familles réellement infectés , et combien il y en avait parmi elles.

En 1794, une pauvre femme non infectée, eut soin de treize pestiférés, et quoiqu'elle eut resté nuit et jour avec eux dans la même chambre, elle évita la contagion par l'usage des frictions d'huile (1).

La même année, la famille de M. Natalis Peyer de Raguse, dans la maison duquel il demeura plusieurs jours deux pestiférés, échappa de son propre aveu au danger, (2) en se baignant en quelque sorte dans l'huile.

Ce préservatif extraordinaire a sur-tout ici, à Smirne, inspiré tant de confiance à tous les habitans, que dès que la peste éclate dans une maison, quiconque n'en est point d'abord atteint, est sûr d'en être préservé, en ayant recours à des frictions réitérées d'huile.

Dans la présente année 1796, on a eu

(1) Ceci est une preuve incomplète, car nous avons quelques exemples (quoique très rares), que plusieurs personnes n'ont pas été attaquées de la peste, nonobstant qu'elles eussent des communications avec les pestiférés, qu'elles mangeassent avec eux, et couchassent même dans leur lit. Le jeune Boyar *Ivon Karp*, natif de Jassi, qui est passé en 1794 par Hermanstadt, tétait le sein de sa nourrice au moment où elle mourut de la peste, et cependant il ne la gagna point.

(2) Il aurait fallu dire ici ce qu'étaient devenus les pestiférés.

un exemple frappant des suites fâcheuses , qui pouvaient résulter de la négligence à employer ce remède. La mère de M. Vanzanen , négociant Hollandais , étant morte de la peste dans ses bras , un de ses domestiques , le seul de sa maison qui n'ait point voulu recourir aux frictions d'huile , en fut attaqué et périt.

Les frictions pour ceux qui veulent se préserver de la contagion , doivent se faire de la même manière , que pour ceux qui sont déjà infectés. Toutefois ils ne sont pas obligés de s'abstenir de soupes et de viandes , pourvu qu'ils ne mangent les dix ou douze premiers jours que de la volaille ou du veau bouillis ou rôtis , sans aucune espèce d'assaisonnement. Il est également nécessaire d'éviter les alimens lourds et difficiles à digérer , ainsi que les boissons échauffantes , qui pourraient exciter de l'altération dans la masse du sang.

Additions.

Quand le corps entier a été oint , cela empêche l'éruption de nouvelles tumeurs , chose qui n'est point rare avant qu'on ait fait usage des frictions d'huile. On doit avoir recours le plutôt possible aux frictions , aussitôt qu'un individu est atteint de la peste , car un retard de quatre à cinq

jours suffit pour rendre ce remède entièrement inéficace. Il n'a jamais guéri personne attaqué de la diarrhée, qui était le symptôme d'une mort certaine. L'huile occasionne des sueurs abondantes. (1) Elle empêche non-seulement l'éruption de nouvelles tumeurs, mais fait grossir en peu de jours celles qui ont déjà paru, lesquelles tombent alors en suppuration, ou disparaissent sans qu'il en reste aucune trace.

Depuis cinq ans qu'on fait usage des frictions d'huile à l'hôpital de St. Antoine de Smirne, sur deux cent cinquante pestiférés qu'on y a traités (2), la plus grande par-

(1) L'huile, considérée en elle même, loin d'exciter la sueur, serait plutôt propre à boucher les pores, si on la frottait à froid. Toutefois au moyen du feu de charbon, elle se liquifie et pénètre d'autant plus avant, qu'elle assouplit davantage la peau, d'où il suit qu'on pourrait très bien attribuer une partie des effets de cette opération à l'activité du feu. *Oliver* ne se confia pas uniquement à la vertu de l'huile, quand il voulut atténuer le poison de la vipère qui l'avait mordu; il tint pendant qu'on lui faisait les frictions, son bras sur des charbons ardents, au point qu'il en était brûlé, il eut été difficile que cela n'excitât pas la sueur.

(2) Combien en mourut-il? Combien en échapa-t-il? Dans quel état étaient ces malades? Avaient-ils des bubons, des charbons, etc? N'y eut-il que ceux qui furent frottés trop tard d'huile qui moururent? Ou seulement ceux dont la maladie était compliquée? Je tâcherai de faire des observations exactes sur ces différentes questions, et les communiquerai au public.

tie a été guérie par ce remède, et il en aurait été de même de presque tous les autres, s'ils n'avaient pas ou refusé de s'en servir ou seulement consenti qu'on le leur administrât, lorsque la contagion avait déjà attaqué leur système nerveux, ce qui rend la guérison impossible. D'un autre côté, la quantité de personnes, qui, au moyen des frictions d'huile, sont restées intactes au milieu de la peste, est presque innombrable. Il n'est point venu à ma connaissance, qu'un seul de tous ceux qui ont eu recours à ce préservatif, et qui ont évité de manger des alimens d'une digestion difficile, ait été le moins du monde attaqué de la contagion.

Ces exemples multipliés des bons effets des frictions huileuses comme préservatif, ont inspiré une telle confiance, que dans les maisons où la peste se manifeste, tout le monde se fait aussitôt frotter d'huile, assuré d'avance, que par-là on est totalement à l'abri de l'infection; ainsi que le démontre une expérience constante et jamais démentie.

Ce témoignage du père Louis de Pavie, aumônier de l'hôpital de St. Antoine, est confirmé par les attestations du vice-consul impérial et du consul d'Angleterre à Smirne, et par conséquent revêtu de tous les caractères, qui peuvent y donner de l'authenticité.

L'huile d'olive n'est pas un remède inconnu dans l'art de guérir. Dioscoride avait déjà observé, que des fomentations chaudes du marc froid de l'huile d'olive étaient très salutaires contre la goutte. Ce même scrutateur de la nature, un des plus grands hommes de son temps, conseille de couvrir les hydropiques d'une peau trempée dans l'huile. Dans des temps plus modernes, des médecins très célèbres ont fait frotter avec succès le ventre des hydropiques avec de l'huile d'olive. D'autres se servaient de ce remède contre la morsure des vipères, et il produisait un fort bon effet. M. le docteur Guillaume Oliver poussa les choses jusqu'à se faire mordre plusieurs fois par des vipères. Il éprouva tous les accidens qui accompagnent ordinairement un empoisonnement et se guérit chaque fois par des frictions d'huile d'olives faites au-dessus d'un réchaud rempli de charbons ardents. Ce remède si simple a été pris intérieurement avec un égal succès, et on a reconnu ses effets salutaires dans plus d'une occasion. Le chevalier Murray (1) suédois, le docteur Onzer (2), et parmi les anciens médecins

(1) Murray arzeneivorrath, 2 B. in der deutschen übers. seit 56, etc.

(2) Der arzt. 2. B. 88 seite. des wochenbl.

Ettnuler (1) etc., rapportent, d'après les écrivains les plus estimés, des exemples frappans des vertus médicinales de l'huile d'olive employée intérieurement et extérieurement. Le premier de ceux que nous venons de nommer, après avoir parlé des nombreux avantages qu'on tire de cette huile dans un ménage, s'exprime dans les termes suivans, sur ses vertus médicinales.

» L'huile d'olive, à cause de sa nature
 » grasse, enveloppe les matières âcres et
 » irritantes, qui se trouvent dans notre
 » corps, détend la roideur des fibres et des
 » vaisseaux, amollit, relâche et fait mûrir
 » les tumeurs produites par l'épaississement
 » du sang, -- ces propriétés la rendent
 » très utiles pour affaiblir l'âcreté des poi-
 » sons, et empêcher qu'ils ne nuisent aux in-
 » testins qui en sont affectés; pour calmer
 » la toux qui naît d'une âcreté ou d'un
 » mouvement spasmodique, pour guérir de
 » la strangurie et des douleurs du calcul;
 » pour calmer non-seulement les crampes,
 » et les coliques qui surviennent après l'ac-
 » couchement, mais aussi les douleurs qui
 » sont la suite des grandes opérations chi-
 » rurgicales. L'huile d'olives relâche aussi
 » les intestins, qui, lors d'une hernie ou

(1) Opera medica, tom. 1, p. 613, etc.

» d'une colique , sont trop crispés , et pro-
 » duit une selle naturelle. Prise en trop
 » grande quantité , elle excite comme tous
 » les corps gras , le vomissement. On l'em-
 » ploye rarement seule , à moins que ce
 » ne soit pour envelopper l'âcrimonie d'un
 » poison qu'on aurait avalé. »

Voilà tout ce que les anciens nous ont transmis sur les qualités médicinales de l'huile d'olive; ils connaissaient aussi peu que les médecins modernes ses effets bien-faisans contre la peste. C'est à M. Baldowin , qu'il était réservé , de rendre cet important service à l'humanité, en lui apprenant que *l'huile d'olive est un préservatif assuré et un très bon remède contre la peste*. Il avait été consul général à Alexandrie , où l'on sait que la peste régna constamment , depuis 1768 jusqu'en 1792. Cet Anglais penseur , sans être médecin, avait trouvé de fréquentes occasions de faire des observations sur la peste. Ce qu'un esprit supérieur voit , il le voit bien , quoiqu'il ne soit point initié dans la science des choses qu'il voit. M. Baldowin était journellement témoin des milliers d'hommes qui périssaient victimes d'une maladie , qui , depuis qu'elle avait commencé à régner jusqu'à son arrivée à Alexandrie , avait bravé tous les remèdes. Pénétré d'une sainte compassion pour tant de malheureux , et dans l'attente inquiète de

ce qui lui arriverait ainsi qu'aux siens, il songea à découvrir un moyen qui put, si non écarter, du moins diminuer la grandeur du danger. Mais comment trouver dans un pays aussi dépourvu des secours de la médecine, aussi éloigné de l'Europe et si peu cultivé, où il ne pouvait consulter personne, le remède qu'il cherchait? -- Il ne connaissait de l'huile d'olive, que les propriétés connues de tout le monde; s'il avait été instruit de ses vertus médicinales, telles que nous venons de les décrire, il aurait peut-être pu par analogie en faire l'application à la peste. Son unique ressource, pour se mettre avec les siens à l'abri de la contagion, était le préservatif connu depuis long-temps, qui ne trompe jamais dans les maladies épidémiques, et principalement en cas de peste. Il consiste à éviter soigneusement toute communication avec des personnes suspectes ou déjà infectées; à entretenir une grande propreté dans la maison; à boire et manger sobrement; à exposer ses habits et son linge à la fumée du vinaigre; à faire des fumigations, etc.

Comme néanmoins, malgré les mesures qu'il avait prises, son esprit était sans cesse préoccupé de cet objet important, il remarqua par hasard, que les porteurs d'huile, qui sont en très grand nombre à Alexandrie,

drie , et dont il connaissait plusieurs , continuaient depuis nombre d'années leur métier , sans être jamais atteints de la peste , et sans qu'aucun d'eux en fut la victime. Cette observation attira naturellement toute son attention ; il fit des nouvelles recherches , voyagea dans différens endroits de l'Egypte , et trouva partout , que cette classe d'hommes était la seule , qui , tandis que des milliers de victimes périssaient de la peste autour d'eux , restait intacte. Il était facile à voir que cela devait avoir une cause particulière , et M. Baldowin crut l'avoir trouvée dans le métier de ces gens , c'est-à-dire dans l'huile. Il fit en conséquence différens essais heureux , et les communiqua lors de son arrivée à Smirne au père Louie de Pavis , aumônier des pestiférés de l'hôpital de St. Antoine , auteur de l'instruction qu'on a lue. Celui-ci ne voulut pas la rendre publique , avant d'avoir fait pendant quatre ans de nombreux essais de ce traitement contre la peste , et cela dans un endroit , où , comme tout le monde sait , on ne manque jamais d'occasions favorables.

Le père Louis de Pavie , ayant rendu compte dans cette instruction de la manière dont les frictions d'huile doivent être employées , soit comme préservatif , soit comme remède contre la peste , de la diète

qu'on doit observer, etc., je n'en parlerai point ici ; mais j'examinerai le degré de confiance qu'on peut prendre à cette opération, et si elle peut devenir d'une utilité générale.

Convaincu que ce nouveau remède contre la peste fixera encore long-temps l'attention des médecins, et sera pour eux un objet important de recherches ; convaincu également, qu'il trouvera d'aussi violens adversaires que de zélés défenseurs, je suis bien aise d'en dire mon opinion avant que la chaleur de la dispute n'ait échauffé les esprits, et peut être altéré la vérité.

Les frictions d'huile d'olives en temps de peste, ayant, d'après l'instruction venue de Smirne un double but ; savoir : de préserver les gens en santé de la peste, ou de guérir ceux qui sont déjà réellement infectés, elles doivent être considérées sous un double point de vue ; celui de préservatif, ou celui de remède curatif.

Comme *préservatif* qui en temps de peste, peut mettre à couvert de l'infection les gens en santé, ce nouveau traitement paraît devoir être de la plus grande utilité par les raisons suivantes ;

1°. Les miasmes de la peste ne peuvent s'insinuer aussi facilement dans un corps imbibé d'huile, que dans celui d'une personne dont la peau n'est pas recouverte

du même enduit , attendu que la graisse de l'huile oppose un obstacle insurmontable au venin de la peste , qui voudrait pénétrer par les pores. Dans le premier cas , le venin pestilentiel , quand même il s'attacherait à quelqu'un , trouverait tous les pores suffisamment imbibés d'huile , qui opposeraient alors à ses effets pernicioeux une résistance convenable. C'est aussi pourquoi Boerhave conseillait à ceux qui étaient obligés de s'approcher des pestiférés , de se frotter auparavant le corps avec de l'huile devant un feu de cheminée , afin d'empêcher les miasmes de pénétrer à travers les pores ; puis de se laver avec de l'eau salée mêlée avec du vinaigre , afin de rétablir la transpiration (*ausdunstung*).

2°. Supposons actuellement , que notwithstanding les frictions d'huile , le venin pestilentiel s'attache à une personne , et que ses miasmes soient repompés par les pores en même temps que l'huile , l'union intérieure de ces deux corps modérerait nécessairement l'activité du venin , vu que par cet amalgame , sa volatilité serait diminuée , son âcreté atténuée , dénaturée et principalement sa réaction affaiblie et rendue nulle.

3°. L'huile d'olives ne contiendrait-elle peut être pas un contre-poison spécifique contre les miasmes de la peste encore cachés à nos sens , qui aurait la vertu de les dé-

truire à l'instant , et d'anéantir totalement leur activité , comme il arrive au quinquina à l'égard des principes de la fièvre ? -- On est porté à le croire quand on remarque ; 1^o. la puissance de l'huile d'olives sur des substances dures , telles que le fer , le laiton , le cuivre , etc. etc. ; 2^o. lorsqu'on considère , ce qu'un témoin aussi digne de foi que M. Baldowin , nous raconte des porteurs d'huile en Egypte , et le père Louis de Pavie des essais qu'il a fait pendant quatre ans à Smirne , relativement aux frictions d'huile d'olives contre la peste ; quand on réfléchit enfin , que ce dernier a vécu durant plus de 27 ans au milieu de la peste , qu'il a eu journellement des rapports avec des pestiférés , qu'il a essayé lui-même nombre de remèdes contre cette cruelle maladie , ou vu essayer par d'autres médecins très experts , et que cependant il nous assure , que les frictions d'huile sont le seul spécifique certain , qu'il connaisse contre la contagion. -- D'après cela il n'est guères possible de douter que l'huile d'olives , lorsqu'on en frotte la peau d'un individu infecté , n'ait la propriété particulière , de détruire le venin pestilentiel. -- L'avenir nous apprendra au reste , si d'autres substances grasses (1) ne pourraient

(1) Plenck , dans sa torikologie , p. 29 , demande si la

pas remplacer l'usage d'huile d'olives contre la peste. C'est à des médecins instruits, qu'un hasard heureux mettrait à portée de faire des expériences sur des pestiférés, que la solution de ce problème est réservé. Quoiqu'il en soit, il faut nécessairement admettre que si l'huile d'olives ne préserve de la peste que comme matière grasseuse, toutes les autres substances de la même nature peuvent également servir de préservatif; que si au contraire il réside dans la première une vertu spécifique qui nous est inconnue, et qui manque aux secondes, il y aurait du danger, nonobstant qu'on se serait frotté avec ces dernières, d'être infecté.

graisse de vipères et le beurre de vaches produiraient les mêmes effets que l'huile d'olives, contre les morsures des vipères européennes et françaises? Cette question peut également se répéter à l'égard des graisses tirées du règne animal et végétal relativement à la peste, et il serait fort intéressant de savoir si elles pourraient suppléer au défaut d'huile d'olives. — L'expérience seule doit décider la chose, et l'essai ne serait pas difficile à faire avec les huiles tirées du règne animal, lorsqu'elles sont fraîches. Quant à celles tirées du règne végétal, il faudrait principalement choisir les huiles qui sont les moins sujettes à devenir rances. Il serait peut être aussi nécessaire de prendre leur odeur en considération dans les deux espèces, y ayant des personnes pour qui ceci deviendrait un obstacle insurmontable.

D'après les principes qu'on vient de poser, on voit assez clairement les avantages qu'on peut tirer en temps de peste de l'huile d'olives employée comme préservatif, ainsi que ceux que l'on en tirerait également comme remède curatif, en supposant même que par les frictions, il dut s'insinuer dans les pores quelque chose des principes pestilentiels, sur-tout si l'on considère les expériences qui en ont été faites.

Quand à ce qu'on doit penser des frictions d'huile, considérées comme un remède *thérapeutique*, en temps qu'on l'administre à des personnes déjà infectées, il semble qu'elles ne peuvent être utiles qu'aux individus dans lesquels ; 1^o. le venin de la peste n'a pas encore causé un changement remarquable dans les humeurs ou le système nerveux, et à qui on a administré ce remède peu après qu'ils ont été attaqués de la contagion, jusqu'à ce qu'il soit survenu une sueur considérable (1), conformément à

(1) Ici se présente naturellement la question de savoir si de l'huile frottée sur la peau peut exciter la sueur? — J'ai long-temps soutenu le contraire, parce que je l'avais entendu dire; mais ayant depuis fait nombre d'observations sur les pauvres habitans de la campagne que j'ai eu occasion de voir, je n'ai pas tardé à changer d'opinion. Quand quelques uns d'entre - eux tombent d'une hauteur un peu

ce qui est prescrit dans l'instruction du père Louis de Pavie; si on tardait au contraire trop long-temps à employer ce remède; si la peste avait déjà gagné tout le corps du malade, et que par son mélange avec la masse des humeurs, elle eut excité dans les principes de la vie, une certaine fermentation destructive, alors toutes les frictions d'huile seraient sans doute inutiles, et le malade deviendrait d'autant plutôt une victime de la mort, que les forces de la nature réunies au remède en question ne pourraient faire qu'une courte résistance. (1)

considérable, et se font des contusions, ou que par des travaux forcés leurs membres deviennent roides, et que pour se soulager ils se frottent dans une chambre modérément échauffée le corps entier avec de l'*huile de lin* fraîche et chaude, je n'ai jamais manqué de voir une sueur abondante succéder à cette opération, et lorsque celle-ci cesse d'elle-même, ils se trouvent soulagés, retournent à leur travaux, et recommencent à suer, or, ce que produit ici l'*huile de lin*, pourquoi l'huile d'olives ne le produirait-elle pas également, quand devenue plus liquide au moyen d'une chaleur convenable, la peau en est imprégnée par de fortes frictions, accompagnées d'une fumigation continuelle faite sur un réchaud ardent, dans une chambre fermée, et en buvant abondamment du thé de sureau?

(1) — Si les forces de la nature sont assez puissantes pour résister aux attaques meurtrières de la peste, elles produisent souvent, sans autre secours, une crise salutaire,

2°. Dans le cas où l'individu infecté aurait joui avant de tomber malade d'une bonne santé, que ses humeurs seraient pures, douces et non altérées (1), qu'enfin

tantôt par les sueurs, tantôt par l'éruption de bubons, pustules, etc. Ajoutez à cela qu'on a nombre d'exemples que des personnes, jouissant auparavant d'une parfaite santé, sans aucune disposition à des maladies inflammatoires ou putrides, et n'ayant point commis d'imprudence à l'égard de la diète, n'ont été infectées de la peste que durant peu d'heures, puis en ont été délivrées par une abondante transpiration, et ont ensuite continué à se bien porter. Ceci explique comment il a pu se faire que beaucoup de gens soignassent des pestiférés, sans être atteints de la contagion. L'équilibre qui régnait à cette époque dans leurs humeurs, a été incontestablement la cause de cet heureux hasard. — Ne serait-il pas possible aussi que cette moindre susceptibilité, ou même ce manque absolu de disposition à recevoir les miasmes pestilentiels, qui se remontrent chez les gens d'une bonne constitution, ne fussent occasionnés par une évaporation plus forte, et une résorption proportionnelle plus faible?

(2) — Quelques écrivains nouveaux prétendent avoir remarqué que les gens valetudinaires, *kachektische*, étaient moins sujets à gagner la peste, que les individus gras et vigoureux. Cette observation est loin d'être généralement confirmée; la preuve que des personnes *cachectiques* sont aussi exposées à devenir les victimes de la contagion que toutes autres qui ne cherchent point à s'en préserver, se trouve dans la multitude des Grècs *cachectiques* répandus en Turquie, qui périssent par milliers, quand une fois la peste éclate parmi eux. Tout dépend donc, comme on le voit, d'une certaine disposition inconnue des humeurs, qui rend un corps plus propre qu'un autre à recevoir ou à
il

il n'eut pas été disposé à faire quelque autre maladie sérieuse , car dans le cas contraire les frictions d'huile lui seraient vraisemblablement aussi inutiles que les meilleurs remèdes à un homme valétudinaire , non atteint de la peste ; mais de toute autre maladie , telle qu'une inflammation de poitrine ou une fièvre putride.

3.^o On ne peut espérer un heureux succès des frictions , considérées comme moyen curatif , que , dans le cas où le venin de la peste se serait uniquement attaché à la superficie de la peau , et que l'infection n'aurait eu lieu , que par le contact *exterieur* ainsi que je l'ai dit plus haut. Car si elle avait gagné *l'intérieur* , par les exhalaisons d'un pestiféré , aspirées avec l'air chargé du venin pestilentiel , ou de toute autre manière semblable , j'ai bien des raisons , de douter que de simples frictions d'huile pussent , en pareilles circonstances , être d'une grande utilité , à moins que l'on n'eut pris à temps un vomitif convenable , et que l'on ne joignit ainsi aux frictions *extérieures* l'usage intérieur d'un remède plus actif ; peut-être même *scopo involvente* celui de l'huile d'olives , ainsi que l'a pratiqué

repousser les miasmes pestilentiels ; que les corps soient cachectiques , ou gras et vigoureux.

Olivers à l'égard des morsures de vipères; lequel a aussi employé ce remède intérieurement, les frictions extérieures ne lui ayant pas paru suffisantes; un bon tempérament, des humeurs saines, la non complication avec d'autres maladies dangereuses, peuvent aussi favoriser l'emploi qu'on ferait de l'huile de cette manière.

4.^o D'un autre côté, il serait très possible, que dans des temps de peste, une certaine disposition épidémique répandue dans l'air, qui n'engendre pas à la vérité la peste, mais d'autres maladies, dangereuses, telles que la dyssenterie (1), la

(1) Les dyssenteries, fièvres putrides, etc., ne sont jamais occasionnées par la peste, mais viennent toujours d'une certaine température épidémique de l'air assez commune dans les temps de peste, qui imprime son caractère à la contagion, et la rend d'autant plus dangereuse. De-là les différentes classifications qu'on a faites de cette maladie, telles que peste d'une bonne ou d'une mauvaise nature; peste avec fièvre chaude continue; peste avec putridité (*faulichem synochus*), etc. Si ces complications n'existaient pas, la peste serait toujours semblable, quoiqu'avec des symptômes différens occasionnés par les dispositions naturelles des sujets à des maladies particulières; il en est de même de la petite vérole; elle n'est généralement d'une mauvaise espèce, que quand les influences de l'atmosphère sont défavorables. C'est pourquoi *Valli* dit: « que la situation où se trouve un homme, au moment où il est » infecté de la peste, est la juste mesure de la violence » avec laquelle il sera attaqué. »

diarrhée (1), des fièvres bilieuses et putrides, des fièvres *exanthématiques* (2),

(1) Une diarrhée survenue pendant qu'on a la peste, est non-seulement, rarement critique, (excepté le cas où il se trouverait dans les premières voyes des matières putrides, âcres, bilieuses, etc., dont l'évacuation procurerait un soulagement sensible au malade), mais au contraire presque toujours symptômatique, et, par cette raison, dangereuse, comme le remarque dans son instruction le père Louis, d'après une expérience de nombre d'années. Il pense même que dans de pareilles circonstances, les frictions d'huile ne seraient d'aucune utilité.

(2) De cette espèce sont les fièvres scarlatines, la rougeole, le pourpre, etc; il n'y a que le virus de la petite vérole qui serait dans le cas d'une exception, si la remarque qu'il ne s'unit point aux miasmes pestilentiels est vraie. C'est pourquoi Valli. (*Eusebio valli memoria sulla peste di smirne del 1784, con l'esame, e il confronto di molti altri accadute in diverse epoche. Ove si vede il metodo con cui la trattarono sin ora i più gran medici, e ove è indicato uno specifico, onde preservarsi da malattia si credule. Lausanne 1788*), croit avoir trouvé un contre-poison contre la peste dans le virus de la petite vérole; découverte qu'il dut à l'expérience du médecin juif Joab, et de l'aumônier des pestiférés le père Louis. Ces deux messieurs ne virent, durant plusieurs années, mourir aucun pestiféré, lorsque la petite vérole régnait coïncidement avec la peste. Des enfans attaqués de la première de ces deux maladies, et qu'on croyait atteints de la seconde, furent transportés dans la lazaret des pestiférés, et restèrent intacts. Mon ami le vieux docteur Auner de Smirne, m'écrivit la même chose. Il dit : « qu'on a rarement dans un endroit simultanément la peste et la petite vérole, que les habitans » de cette ville (Smirne), se réjouissent beaucoup quand

etc., avec lesquelles le venin contagieux de la peste se serait réuni, eussent produit des maladies, auxquelles les frictions d'huile seraient contraires. Quoiqu'il en soit, nous aurions encore de plus grandes obligations au père Louis de Pavie, s'il s'était fait aider dans son traitement des frictions d'huile d'olives, par quelques médecins experts dans l'art de guérir (1); qu'on eut observé exactement les pestiférés, qu'on eut décrit les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient avant, pendant et après la maladie avec ses différens degrés, ensuite qu'on eut rendu compte de son issue heureuse ou malheureuse. Il aurait aussi été nécessaire de connaître la situation particulière de chaque pestiféré, sa manière de vivre, sa profession, son âge, son tempérament, etc. il serait indubitablement

„ il éclate une épidémie de petite vérole en temps de
„ peste. „

(1) Peut-être ce digne ecclésiastique n'a-t-il pas trouvé à Smirne un médecin qui, pour faire des essayes, eut pu ou voulu s'exposer à gagner la peste. Il est sûrement défendu aux médecins attachés aux consuls Européens, de voir de pareils malades, et les autres médecins ont chacun leurs maisons particulières, dont on ne permet point l'entrée à un médecin, qui voit des pestiférés. Dans l'année dernière (1796), il courut un faux fruit que la peste était à Jursi, et déjà l'on disait à Hermanstadt que j'y étais mort de la contagion, quoique je n'eusse pas mis les pieds dans une seule maison suspecte.

résulté de ces détails , les connaissances les plus importantes, et la chose aurait paru sous un point de vue beaucoup plus clair (1).

D'après ce que je viens de dire des avantages ou des désavantages des frictions d'huile dans les temps de peste, on agirait peut-être légèrement, si, lorsqu'il est question d'une maladie aussi dangereuse, on se reposait uniquement sur ce nouveau remède. Le plus sûr est donc de continuer à employer tous les remèdes conseillés par des médecins éclairés, et dont les effets salutaires ont été confirmés par l'expérience, d'une façon conforme aux principes de la médecine, et à l'importance de la maladie fondée sur ces principes. Il me semble, qu'on ne peut pas traiter la peste d'après une méthode générale, non plus que toute autre maladie dangereuse, dont seraient attaqués des sujets différens, dans des circonstances différentes, puisque tout trai-

(1) On pourrait sans doute déterminer d'une manière bien plus assurée, si les frictions d'huile ne sont utiles que dans la *peste simple* ou dans la *compliquée*, et dans lequel de ces deux cas. L'expérience au reste sera un jour notre meilleur guide, relativement à cet objet, attendu que c'est d'elle que nous apprenons les règles les plus sûres : nous n'en attendons pas avec moins d'empressement les détails des essais qu'a fait M. Baldwin. Peut-être est-il déjà sous presse.

tement doit être dirigé, d'après les dispositions et les indications particulières, et qu'il arrive très rarement, qu'une même maladie ait exactement les mêmes caractères dans plusieurs personnes qui en sont attaquées à la fois (1).

Si, par exemple, les premières voyes se trouvaient embarrassées chez un pestiféré, on pourrait lui administrer un vomitif avec beaucoup d'avantage, tandis que cette opération violente serait peut-être fort dangereuse pour un autre sujet atteint de la même maladie. Par la vertu sudorifique des frictions, non-seulement une partie des miasmes pestilentiels pourrait être enlevée chez celui-là mais aussi le levain d'une fièvre putride, ou de toute autre maladie compliquée; tandis qu'au contraire par le même remède, il serait possible qu'on ôtât à celui-ci le reste de ses forces, et qu'on accélérât sa mort. S'il se rencontrait une surabondance de sang, ce qui empêche si souvent l'éruption des bubons, etc., une saignée serait évidemment d'une grande uti-

(1) Il n'y a que des charlatans qui n'ont jamais qu'une recette pour chaque maladie, et prétendent avoir guéri des milliers de malades dans les mêmes circonstances avec la même recette. « J'ai vu cela mille fois, disent-ils effrontément, c'est toujours le même cas, absolument le même cas, etc. »

lité, mais le même remède employé pour un autre individu, dont le sang se trouverait appauvri, et chez lequel la nature travaillerait en ce moment à jeter au dehors le venin pestilentiel, le tuerait à l'instant. Il en est de même du quinquina, si on l'administrait à une personne atteinte d'une fièvre inflammatoire unie à la peste. Dans le cas, au contraire, d'une peste, accompagnée de symptômes putrides (fauler synachus) l'écorce du Pérou serait extrêmement utile. Là il faut avoir recours au traitement *antiphlogistique* (antiphlogistische), ici à l'*antiseptique* (antiseptische).

Si donc on veut se servir des frictions d'huile, soit comme *préservatif*, soit à tout événement comme *remède curatif* dans une *peste simple*, on peut, vu qu'on reproche à ce remède de boucher les pores de la peau, y joindre la chaleur du feu, et l'usage du thé de sureau, ainsi que l'a prescrit le père Louis. Il serait peut-être même utile de prendre aussi, suivant les circonstances, de la *stib. diaphor. non abl. -- mixtur simplic.*, -- de la serpentinaire de virginie, ---- une décoction concentrée d'arnika, avec de l'acide vitriolique, du camphre, -- du quinquina, -- et d'autres remèdes semblables, qui loin d'être opposés au traitement par les frictions d'huile le favoriseraient puissamment. Supposé au

contraire, que les simples frictions suffisent pour exciter, comme l'assure l'instruction, une sueur abondante et salutaire, alors on laisserait de côté tous les autres médicamens intérieurs, bien entendu lorsqu'il n'est question que d'une peste simple.

Je finirai cette première partie, en observant qu'on recommande beaucoup aujourd'hui en temps de peste, comme préservatifs, les bains froids et chauds. L'usage des bains donnant de la vigueur au corps, et servant à entretenir la propreté, chose si nécessaire, principalement lors d'une contagion, je pense qu'ils ne doivent produire que de très bons effets, en les prenant avec les précautions convenables. (1) Je laisse à décider à d'autres,

(1) Si la peste se communique ordinairement par le contact immédiat, comme la chose paraît à peu-près démontrée; il me semble que l'usage des bains, et sur-tout des bains chauds, loin d'être utile, serait au contraire très nuisible; en ouvrant les pores, ils faciliteraient l'introduction des miasmes pestilentiels, et il serait bien difficile d'échapper à la contagion. Ce remède est du moins en contradiction formelle avec les frictions d'huile d'olives, qui produisent un effet absolument opposé, et avec la méthode des cordons destinés à empêcher la communication des pays pestiférés, avec ceux qui ne le sont pas, dont une longue expérience a prouvé l'utilité. Je sou mets cette réflexion aux gens de l'art.

Note du traducteur.

si dans notre climat, et vu notre éducation efféminée, il serait prudent d'employer la méthode de quelques médecins russes, qui conseillent de frotter les bubons avec de la glace (1).

Seconde partie en forme d'additions.

On n'a jamais manqué de remèdes contre la peste, mais il serait fastidieux de les rapporter tous. Il en est, qu'on regarde uniquement comme des *préservatifs*, d'autres, comme des remèdes *curatifs*. Parmi les premiers, il en est peu qui répondent aux desirs de leurs inventeurs. — Parmi les seconds, il n'en est aucun, à moins que la découverte des propriétés de l'huile d'olive ne se confirme à cet égard. Je rendrai compte ici de quelques uns de ces deux espèces de remèdes, comme des témoignages du gé-

(1) Eusebe Valli prétend s'être servi avec avantage des frictions de glace dans un climat plus chaud que le notre à Smirne. Mais peut-être aussi n'a-t-il employé ce traitement qu'avec des gens, qui, dès leur bas-âge, étaient habitués à une vie simple et dure. Le Grec, élevé d'une manière efféminée, et jeûnant la moitié de l'année, est, selon cet auteur, plus exposé à la peste, que le Turc, qui, quand il se croit attaqué de la contagion, mange de la neige, tandis que le premier s'énivre avec de l'eau-de-vie. C'est pourquoi l'on estime que le rapport des Turcs et des Grecs, qui meurent, est de 75 à 97, en supposant le même nombre de malades des deux côtés.

nie inventeur des temps anciens et modernes, et j'abandonnerai ensuite à la sagesse des lecteurs , à décider s'il s'en trouve , qui méritent la préférence sur les frictions d'huile contre la peste.

2.^o

RE M È D E S A N C I E N S .

1.^o *Le soufre.*

Ce produit du règne minéral , cette substance dure , inflammable , sans goût et sans odeur , était déjà si bien connue , à titre de préservatif *antiloimique* (*antiloimisches*) d'Hippocrate, qu'il le regardait, en temps de peste, comme quelque chose de divin. Il s'en servit dans l'épouvantable peste , qui régna de son temps en Grèce avec beaucoup de succès , en purifiant , avec la fumée du soufre , l'air et la boisson. Les plus célèbres médecins , ont également après lui , vanté le soufre comme un préservatif excellent dans différentes maladies épidémiques , et principalement en cas de peste. *Borhaave* lui-même assure , que par *la fumée du soufre* , on peut se préserver de la contagion , si on la répand dans la chambre assez modérément , pour qu'elle n'excite pas une toux trop violente. Tous les médecins traitant la peste eurent recours à ce remède

simple , et en ordonnèrent l'usage *extérieurement* aussi bien *qu'intérieurement*. On s'en servait *extérieurement* , en le jettant sur des charbons ardens , soit pur , soit uni à quelques poudres odoriférantes , ou sous la forme de poudre à canon , afin de purifier l'air d'une chambre , et de désinfecter les habits , le linge , les marchandises , etc. , comme cela se pratique encore aujourd'hui en temps de peste dans beaucoup de maisons , dans les lazarets et les bureaux de poste. Les heureuses suites de ces sages dispositions ont fait conjecturer , non sans raison , que le gaz acide sulfureux contient une propriété destructive du poison ; et il est de notoriété publique , que la fumée de la poudre à canon , rend à l'air son élasticité , ainsi qu'elle désunit et neutralise les principes des maladies malignes , répandus dans un air putride. Qui ne sait point d'après l'histoire des Pays-Bas (1) que l'explosion d'un magasin à poudre a , par cette raison , mis fin à la peste , qui régnait à Rheinberg ; et des médecins

(1) Geschichte der nieder. 4 t. feite 123 , si le hasard a produit un pareil effet dans une grande circonférence de l'atmosphère , une petite quantité de poudre à tirer peut également purifier l'air d'une chambre chargé des miasmes de la peste.

russes, témoins oculaires dignes de foi (1) ne nous assurent-ils point que la nature a doué le soufre d'une vertu *antiloimique* incontestable? -- On administrait aussi ce remède *intérieurement* à titre de préservatif contre la peste; tantôt seul, tantôt uni à d'autres drogues. Toutefois si on l'ordonnait rarement seul pour exciter la transpiration, on y mêlait souvent d'autres médicaments, qui semblaient propres à concourir au même but. Frédéric Hoffmann (2) rapporte qu'un vieux médecin s'était servi avec un grand succès comme *remède curatif* contre la peste de *l'electuaire noir* suivant :

Prenez Roob de sureau,	} de chaque
Miel,	

(1) Ils firent, en 1771, lors de la peste de Moskow, la singulière expérience d'inoculer la contagion à dix malheureux condamnés à mort, au moyen de pelisses infectées, puis exposées à une forte fumigation de soufre et de salpêtre réunis, dont on les obligea de se vêtir; aucun de ces malheureux ne gagna la peste. Le docteur Merrens objecte à la vérité contre cet essai, qu'il a été fait durant le plus grand froid de l'hiver, et seulement à la fin de l'épidémie; quand à moi, je pense que tout autre que des hommes condamnés à mort n'aurait pas voulu mettre ces pelisses infectées, soit qu'elles eussent été fumiguées ou non.

(2) Medic. ration. systemat. tom. IV. Cap. XII. Sect. 1. p. m. 301.

Prenez Soufre vif en poudre, une once.

Camphre, un gros.

Dont il donnait par jour depuis un jusqu'à deux gros. Le soufre est sans contredit un remède très utile dans plusieurs maladies, et il n'y a guère d'homme instruit qui n'avoue ses excellentes qualités comme préservatif en temps de peste.

2.^o *Le vinaigre.*

Le vinaigre est également considéré comme un des meilleurs préservatifs contre presque toutes les maladies épidémiques, et principalement contre la peste. Déjà les romains connaissaient l'utilité dont il était dans les camps, où les maladies épidémiques emportent souvent plus de monde, que le fer des ennemis. — Il est inutile de prouver ici, que le vinaigre empêche la putridité; que par sa vertu pénétrante, il s'insinue dans toutes les parties d'un corps vivant; qu'il dissout les humeurs épaissies, rend la connaissance aux personnes évanouies, et excite fortement la sueur; personne ne l'ignore. On ne sera donc pas étonné, que vu ces qualités remarquables, on l'ait employé comme un excellent préservatif contre la peste.

Il n'est aucun remède ancien, qui ait, aussi bien que le vinaigre, conservé jusqu'à

nos jours sa réputation. On a fait par la suite des temps nombres d'expériences heureuses par son moyen. *Hippocrate*, *Dioscoride*, et après eux leurs élèves ne le donnaient, que comme *Poska* ou *Oxikrat*, dans les boissons, afin de modérer la chaleur et d'appaiser la soif, pour éviter la putridité et exciter la sueur. Depuis on l'a aussi employé *extérieurement* et on l'ordonne encore aujourd'hui fréquemment, tantôt comme parfum, tantôt pour désinfecter une chambre, où se trouve renfermé un air méphétique; tantôt en fomentations, en cas d'hémorragies, etc.; tantôt pour s'en humecter les mains, afin de pouvoir toucher plus sûrement les malades; pour laver des meubles suspects en temps de peste, et même pour en imprégner le linge et les habits dans de semblables circonstances. C'est ce que pratiquait *Diemerbroek*, qui, en temps de peste, ne manquait jamais d'asperger sa chemise avec du vinaigre, avant d'aller voir ces malades; et il gagna la peste, pour avoir oublié une seule fois cette précaution. Ce même médecin, célèbre à bien des égards, recommande les fumigations de vinaigre pendant la contagion et les regarde comme un très bon préservatif.

Le vinaigre si connu des quatre voleurs, au moyen duquel *Sylvius* avait heureusement résisté à trois épidémies de la peste,

sans être infecté , et toutes les autres compositions appelées vinaigres contre la peste pourraient être rejetées des boutiques d'apothicaires. Du bon vinaigre pur sera éternellement le remède principal, qui pourra être employé seul avec succès, et sans aucun mélange de substances étrangères.

3.^o *La saignée.*

La saignée , comme moyen curatif de la peste , était encore en usage avant *Sydenham* ; et l'on croyait qu'en répandant beaucoup de sang, on pourrait d'autant plus sûrement débarrasser le malade des miasmes pestilentiels , dont la masse de ce fluide était surchargée. Le vieux *Leonard Bottallus* prétend avoir guéri un grand nombre de pestiférés uniquement par la saignée. Encouragés par les exemples frappans qu'il rapportait, les médecins, pendant la grande peste, qui régna à Londres dans les années 1665 et 1666, en firent de nombreuses expériences. -- Du temps de *Forest*, il y eut des médecins en France, qui qualifiant la saignée du titre de remède immanquable contre la peste, en abusèrent comme de vrais charlatans, et c'est en s'appuyant sur leurs écrits présomptueux, qu'on employe encore aujourd'hui en Turquie cette opération meurtrière. Musalo, médecin italien, s'en servait de notre temps

à Constantinople. Je fis il y a trois ans sa connaissance à Jassy , capitale de la Moldavie. Il parlait beaucoup de la peste , et de la manière de la guérir. Il était si enthousiasmé de la saignée , qu'il rejetait à-peu-près tous les autres remèdes.

Il m'assura , qu'il avait guéri une troupe entière de pestiférés , en les faisant saigner jusqu'au blanc (1) ; que lui-même avait été infecté par deux fois , et que la saignée seule l'avait sauvé.

Quand on ne prête qu'une attention superficielle au récit de ce prôneur de la saignée , on serait presque tenté , de devenir un hérétique à l'égard de la médecine pratique. S'il était vrai , que le venin pestilentiel , répandu dans le corps , ne pénétrât que dans la masse du sang , sans aller plus loin ; s'il était vrai , que , par la saignée , tous les miasmes contagieux pussent être extraits de la circulation , cette opération mériterait indubitablement d'être regardée comme un des premiers remèdes *antiloimiques* , et il n'y aurait pas à hési-

(1) Il exerçait son art parmi les Turcs , auxquels on peut faire croire tout ce qu'on veut en fait de médecine , pourvu qu'on ait la loquacité d'un charlatan. Quoi ! disais-je à Musalo , et si un Turc mourait donc entre vos mains ! Eh bien ? — on le ferait enterrer. Telle fut la réponse de cet honnête médecin.

ter, dans une maladie aussi désespérée, d'y avoir le plus prompt recours. Mais l'expérience confirme positivement le contraire, et il y aurait de la folie, d'employer un remède, qui est sujet à tant d'inconvéniens. Les principaux sont, 1.^o que la saignée affaiblit les forces de la nature dans l'instant même où elle est obligée de les rassembler toutes pour combattre son ennemi le plus redoutable. 2.^o D'après ce principe, il est de la plus haute invraisemblance, que la saignée produise une sueur bienfaisante, ou que la nature soit assez puissante pour pouvoir pousser au-dehors une éruption quelconque de la matière pestilentielle. 3.^o Par la saignée, le venin de la peste se rapproche toujours davantage des principaux organes de la vie (der werkstaete der lebensverrichtungen), au lieu de s'en éloigner.

Que l'on saigne donc plus ou moins abondamment, au commencement ou pendant le cours de la maladie, cette opération n'en sera pas moins nuisible, excepté dans un très petit nombre de cas. Elle est nuisible dans les commencemens, car cette maladie va grand train, produit de prompts ravages, et ne laisse qu'un temps fort court, supposé encore, qu'elle en laisse, pour rassembler les forces du corps épuisées par la perte du sang. Durant le cours de la ma-

maladie , une saignée modérée est également dangereuse ; elle détruit l'action de la nature , et le malade est perdu. Il n'est pas étonnant dit *Sydenham* que même une petite saignée soit toujours nuisible , quand il y a déjà un bubon , qui veut paraître , car , ne tirât-on qu'une légère portion de sang , on n'en agit pas moins en sens contraire de la nature , qui se sert de toutes ses forces , afin de pousser au-dehors le bubon , et en les affaiblissant ainsi , il ne lui reste plus de moyens suffisans , pour se débarrasser du principe de la maladie. Si le bubon est déjà sorti , et qu'on ait recours à la saignée , par le moyen de laquelle , la matière pestilentielle est repompée de la superficie vers le centre , on s'oppose également aux efforts de la nature , qui tendent à la repousser du centre vers la superficie.

Voici le petit nombre de cas qui pourraient à - peu - près annoncer le besoin d'une saignée dans la peste ; un tempérament très sanguin ; la complication de la peste avec une autre maladie , qui ne pourrait être guérie , que par le moyen de la saignée ; la nature particulière d'une épidémie. Dans tous ces cas néanmoins , il faut toujours prendre en considération le temps , les circonstances , les remèdes accessoires , etc.

4.^o *Les crapauds.*

Il est fort étrange qu'on ait cru trouver un remède contre la peste, dans un animal aussi hideux que le crapaud. D'anciens médecins, dénués de nos médicamens modernes, en cherchaient quelquefois dans les coins les plus impurs de la nature. Plusieurs d'entr'eux avaient une estime toute particulière pour ce reptile. On prétend¹, par son moyen, avoir produit des miracles dans différentes maladies, et sur-tout dans la peste. On administrait intérieurement, tantôt la poudre de crapaud desséché, tantôt son sel fixe, comme un excellent remède sudorifique et apéritif contre la peste et l'hydropisie. Souvent après avoir coupé les crapauds tout vivant on les appliquait sur les reins, et l'on assurait que relativement à la dernière maladie, ils faisaient couler abondamment les urines par les urêtres (1). Séchés au soleil et portés en amulette ils devaient servir de préservatif certain contre la peste. (2).

Vraisemblablement on fondait ces opinions médicales et ce traitement sur l'i-

(1) Ettmuler opera medica, tom. 1, p. m. 771, etc., et tom. 11. p. m. 1663. §. 3.

(2) Ettmuler l. c.

idée qu'on s'était faite des crapauds. On les regardait comme des animaux, qui, par une vertu magnétique, attiraient à eux toute espèce de venin, et par conséquent celui de la peste également. (1) Ce préjugé s'est conservé jusqu'aujourd'hui parmi les grecs, soumis à l'empire ottoman. La plus grande partie d'entre eux croient toujours que les crapauds sont un remède spécifique contre la peste. Ils vantent ce reptile desséché avec l'enthousiasme de la conviction, non-seulement comme préservatif, lorsqu'on le porte sur soi, mais aussi comme remède curatif, qui, appliqué sur des bubons et des pustules pestilentiels, attire à lui les miasmes de la peste et sauve inmanquablement la vie.

Si tout ceci était certain, ce remède si vanté ne serait pas tombé en désuétude; il inspirerait moins de répugnance; on le conserverait comme une chose sacrée et l'on braverait alors la peste.

(1) Ettmuler, l. c. dit: bufo, animal plenum veneno, non immerito terrestris toxici et contagiosae, virulentiae bursa magnetica dici posset.

R E M È D E S N O U V E A U X.

1.^o *Pilules chinoises contre la peste.*

Les turcs, qui d'après un principe religieux de la loi de Mahomet, ne doivent pas craindre la peste, cherchent cependant à sauver leur vie quand ils sentent que la verge du seigneur (1) les frappe avec trop de violence, et qu'ils voyent dans de grandes villes enterrer journellement, depuis 700 jusqu'à mille personnes. Une terreur secrète s'empare alors d'eux, et les plus raisonnables songent à éviter la mort. Comme d'un autre côté ils ont toujours sujet de craindre, tant qu'ils restent au milieu de la contagion, ils se retirent, sous différens prétextes, dans leurs jardins, ou à la campagne, où ils ne sont guères plus en sûreté, par la négligence de leurs domestiques. En leur amenant de la ville les choses dont ils ont besoin, on leur apporte souvent le germe de la peste; ce qui rend à la vérité les turcs méfians; mais les précautions qu'ils prennent sont presque toujours vaines, parce qu'ils n'ont recours qu'à

(1) C'est ainsi que les Turcs appellent la peste, et ils croient que c'est un péché irrémissible, que de vouloir se soustraire à la punition de Dieu, qu'on a si souvent méritée.

des moyens insuffisans. Les turcs n'ont que trop de confiance dans ces sortes de spécifiques, que la cupidité a inventés pour faire des dupes. De ce nombre sont *les pilules chinoises contre la peste*, que les juifs et les grecs leurs vendent fort chèrement sous cette dénomination. Ces pilules sont extraordinairement estimées en Turquie, quoiqu'il n'y ait point d'exemple, que leur effet ait jamais répondu à ce qu'on en attendait. Un grec d'importance, qui venait de Constantinople, me montra, à Jassi, trois de ces pilules, qu'il conservait précieusement dans l'écrin où étaient ses bijoux : voilà, me dit-il, le grand secret des chinois contre la peste : pour s'en préserver on prend soir et matin une de ces pilules, et pour la guérir une fois autant. J'examinai ce secret autant que je le pus, et je trouvai que ce n'était autre chose, que *les pilules connues de Ruffi contre la peste*. La diète qu'on prescrit en cette occasion, vaut mieux que le remède. Il faut, disait le grec, lorsqu'on en fait usage, se tenir très proprement, changer souvent d'habits, manger modérément (1), éviter s'il est pos-

(1) Hippocrate et Sydenham regardaient la tempérance et la sobriété comme de sûrs préservatifs contre la peste. — L'usage du vin et de l'eau-de-vie est d'ailleurs interdit aux Turcs par l'alcoran.

sible, le commerce avec les femmes (1), fumer beaucoup de tabac (2) et se baigner souvent.

2.^o *Le mercure.*

Les médecins anciens et modernes ont écrit de nombreux volumes sur l'usage salutaire du mercure dans différentes maladies, mais je ne trouve nulle part, qu'on l'ait prescrit contre la peste, excepté toutefois quelques recettes de charlatans, qui le donnaient comme préservatif. Il n'y a donc que les médecins grecs qui demeurent en Turquie, et principalement ceux de Smirne, qui fassent de ce métal un si grand cas, que parmi ces peuples barbares, on le regarde comme un remède divin. Malgré toutes mes recherches je ne pus pas apprendre la manière dont on administrait le mercure, soit comme préservatif, soit comme remède curatif contre la peste, et cela, d'autant moins que le grec est en général très mystérieux dans tout ce qu'il fait. Cela piqua ma curiosité; j'écrivis il y a huit ans, à M. le docteur *Auner*, qui pratique avec beaucoup de succès depuis 50 ans, la mé-

(1) C'est dommage qu'on ne défend pas aussi la pédérastie aux Turcs, leur passion favorite.

(2) Les Turcs ne quittent jamais leur pipes, et meurent cependant en grand nombre de la peste.

decine à Smirne , pour m'en instruire ; il me donna la solution de ce problème , dans les termes suivans : » Quand à la manière de » traiter la peste ici , quelques grecs ad- » ministrent aux pestiférés tout de suite » et en une fois , le bol dont voici la re- » cette. »

Prenez Mercure vif , quinze à vingt grains.

Or en feuilles , huit ou dix grains.

Mélez et formez un amalgame , auquel ajoutez : consurve de roses rouge , suffisante quantité pour en faire un bol.

Ils répètent ce même remède durant plusieurs jours , mais à moindres doses. Quelques personnes s'en servent aussi journellement à titre de préservatif. Ils en prennent à cet effet une petite quantité le matin à jeûn. Ils prétendent que ce *médicament semblable à un aimant , attire à lui hors du corps le venin pestilentiel , et que s'il ne le résout pas complètement , il tire du moins le plus souvent , le pestiféré d'affaire.*

Je suis extrêmement étonné , que ce remède contre la peste , et Dieu sait contre quelles autres maladies encore , plaise si fort aux grecs ; cette espèce d'hommes étant en Turquie , moins par leur constitution physique , que par leur éducation , des êtres si efféminés , que la plus grande partie d'entre-
eux

eux sont assujétis, soit à l'hypocondrie et à presque toutes les maladies nerveuses, soit au scorbut. On voit au reste par le raisonnement des médecins grecs, ce qu'on doit penser de ce prétendu remède contre la peste. *Il doit*, semblable à un aimant, attirer hors du corps infecté *le venin pestilentiel*; *il doit* le résoudre. — Quel effet peut-il donc faire dans un corps non-infecté comme préservatif? — Sa vertu magnétique, si elle existait réellement, deviendrait ici passablement superflue.

3.^o *La lessive d'eau de chaux.*

La lessive d'eau de chaux n'a commencé à être connue, que depuis dix ans, non, à la vérité, à titre de préservatif contre la peste, mais comme un remède anti-hydrophobique. Son savant inventeur, M. Méderer, alors professeur de chirurgie à Fribourg à Brisgaw, fonde sa méthode pour guérir la rage des chiens avec ce remède, sur la raison, l'analogie et l'expérience; mais il ne se contente pas de le conseiller uniquement pour la rage et le venin des vipères. M. Félix Fontana a nombre de fois rendu le dernier impuissant, et l'a entièrement détruit au moyen de la lessive d'eau de chaux; il prétend aussi que son effet n'est pas moins sûr contre toute es-

pèce de poisons , qui infectent par la contagion, sans en excepter la peste. Il soutient qu'il n'y a pas de meilleur préservatif contre ce fléau de l'humanité, que cette lessive , qui , lorsqu'on veut l'employer intérieurement pour détruire des venins de la nature de ceux-ci , doit être à la vérité si adoucie, qu'on puisse s'en laver la bouche et même les yeux , sans éprouver aucune douleur.

» On sait assez , dit M. Méderer , d'après la vie commune, ce que peut la lessive , et principalement la lessive de chaux, sur les parties animales, et singulièrement sur les glaires, les matières gluantes, la graisse, etc., et la chymie nous apprend comment elle agit. Toute espèce de glaires ou de baves , y compris le venin de la vipère qui , (ainsi que celui de la rage qui est de nature visqueuse), se trouve détruit à l'instant par l'eau de chaux, réduit dans ses parties constituantes, et par là impuissant. La même chose a lieu relativement au venin de la rage, et à tous autres venins qui se communiquent par la contagion. --- Je crois donc fermement et mourrai dans l'opinion, *qu'il n'existe pas de meilleur préservatif contre la peste ;* car tous les venins qui se gagnent par la contagion, sont *d'une nature visqueuse,*

» et sont aspirés par les pores de la peau,
 » ou par la tunique pituitaire, mêlés à la
 » limphe de la même espèce, et introduits
 » avec celle-ci dans le sang, etc. »

Il est aisé de concevoir, que la lessive d'eau de chaux comme remède caustique, fut-elle atténuée, peut détruire et anéantir les miasmes pestilentiels aussi sûrement que tous les autres venins contagieux. Je trouve seulement nécessaire, d'ajouter ici les remarques suivantes.

1°. Pour que la lessive d'eau de chaux détruise le venin pestilentiel, il faut comme dans la morsure du chien enragé et de la vipère, *qu'on connaisse exactement l'endroit et la place du corps où l'infection a eu lieu*, afin de détruire par ce contre-poison, les miasmes où ils se trouvent. Vainement, par exemple, on laverait l'une ou l'autre main avec de la lessive atténuée de chaux, si le venin pestilentiel s'était fixé à un pied. Comme donc il serait fort difficile, et peut être impossible de deviner au commencement l'endroit du corps qui a été infecté par la peste; il faudrait nécessairement, pour ne pas manquer le lieu de l'infection, administrer la lessive d'eau de chaux atténuée, sous la forme de bain. Le traitement dans la morsure du chien enragé et de la vipère est bien plus facile, la morsure et la douleur qui succède im-

médiatement après , décèlent la place où il faut appliquer le contre-poison.

2^o. Ce remède devrait être employé *tout de suite et à l'instant de l'infection*, pendant que les miasmes se trouveraient encore à la surface de la peau ; car s'ils avaient déjà pénétré dans la circulation du sang , il est douteux que la lessive de chaux put dans une maladie dont les progrès sont aussi rapides , y arriver assez à temps , pour en anéantir les effets. *Dans le premier cas* , la lessive de chaux serait sans doute utile , si le pestiféré sentait l'instant où il aurait été infecté , et ne perdait pas un moment à employer ce remède. L'on sait au reste , que les pestiférés en général ne sentent point tous d'avance des élancemens dans l'endroit où les bubons doivent sortir par la suite. Il y en a même beaucoup parmi eux qui n'ont point de bubons , quoiqu'ils ayent la peste. Des envies de vomir , des vertiges , des maux de tête , etc. ne sont pas toujours des signes certains qu'on a été infecté. *Dans le second cas* , j'avoue qu'une partie de la lessive atténuée de chaux peut être portée dans la circulation par les pores ; mais je doute fort que cela arrive assez à temps , pour empêcher le venin de la peste plus volatil , d'y exercer ses ravages. Les bains de *Barèges* guérissent à la vérité souvent les humeurs scro-

phuleuses , ce qui n'arriverait jamais si elles humectaient seulement la superficie de la peau ; mais combien n'est pas lente la marche d'une pareille maladie chronique , et combien de bains un malade ne doit-il pas prendre avant d'éprouver du soulagement ? La peste au-contraire laisse à peine un répit de deux , trois ou quatre jours au plus pour se servir de ce remède.

Les bornes étroites de ce mémoire ne me permettent pas de m'étendre plus au long sur les avantages ou les désavantages de la lessive de chaux dans le traitement de la peste , et je me contenterai d'ajouter ici , que j'ai vu guérir en Moldavie avec de la lessive ordinaire une galle opiniâtre , qui avait résisté à tous les remèdes d'usage. La malade âgée de 17 ans , était femme-de-chambre dans la maison de Grégoire Sturza , trésorier du prince , et avait conservé plus d'un an cette incommodité désagréable. La lessive dont on se servit , était faite avec des cendres ordinaires. Cette fille prit quatre bains , et elle fut radicalement guérie.

4°. *La Bella Donna.*

Ce remède qui dans plusieurs maladies dangereuses produit les effets les plus extraordinaires , qui , principalement dans les

morsures de chiens enragés et de vipères, a souvent été d'un si grand secours, engagea mon ami, feu le docteur Lange d'en faire l'essai contre la peste. Durant celle qui régna en 1786, à Rosenau, non loin de Kronstadt en Transilvanie, il eut l'occasion de recommander la *Bella Donna*, aux chirurgiens chargés de traiter les pestiférés, et elle fut d'après ses conseils, administrée à cinq pestiférés, qui guérissent parfaitement. On la donna à petites doses; c'est-à-dire, deux fois par jour, deux grains de poudre tirée des feuilles de cette plante, mêlés avec du sucre. Trois de ces malades n'avaient que des bubons pestilentiels, mais les deux autres avaient aussi des charbons, ce qui augmentait le danger, et obligea d'ajouter au traitement de ces derniers, indépendamment de la *Bella Donna*, une demi-dragme de quinquina soir et matin, l'usage de ce remède excita très promptement chez ces cinq pestiférés, des sueurs critiques; les bubons s'élevèrent et la matière morbifique fut rejetée à la superficie de la peau. (1)

(1) Lange rudimenta doct. de peste offenb. 1791 in proefat. ad edit. alter. pag. 17 : « nec minorem spem » pollicetur bella donna in pesta in iisdem casibus, ac » cortex peruv. praescripta magnus et celer ejusdem usus » in *hidrophobia* ex morbo canis rapidi, inque morbo ex

Dans le fait la nature a doué la Bella Donna de tant et de si importantes qualités médecinales , que son usage n'est point à dédaigner contre la peste , elle opère avec une promptitude extraordinaire , et a indépendamment de sa vertu dissolvante et divisante , au moyen de laquelle elle agit puissamment sur les parties glanduleuses (1), une propriété particulière pour pousser au dehors le venin et la sueur , ce qui la rend très propre à expulser les miasmes pestilentiels.

Comme toutefois on ne peut pas prononcer d'une manière décisive sur aucun nouveau remède , jusqu'à ce que des expériences souvent répétées aient confirmé sa

„ laesione viperarum in me excitavit ideam, an non quoque
 „ valeret bella donna in peste, et an non eodem successu
 „ ex corpore miasma pestilentielle, ut in his recensitis
 „ morbis illud ejicere possit. Hinc suasi ut idem medicamentum
 „ pestiferis a chirurgis expositis adhiberetur,
 „ tamque felix fuit ejus successus, ut omnes quinque ægri,
 „ quibus datus erat pulvis herbæ bella donna bis de die
 „ ad grana duo cur saccharo albo, quorum tres, bubones
 „ solos habuere, duo vero bubones et carbunculos pristinae
 „ sanitati restituerentur. Binis ultimis tamen post
 „ eruptionem carbunculorum addebatur bis de die dr. sem.
 „ corticis peruv. in omnibus promovit hoc remedium sat
 „ cito sudores criticos bubonumque eruptiones malumque
 „ ad exteriores partes propulit.

(1) Voyez *lensis beobachtungen cinique krankheiten*, etc., p. 88.

bonté ou son inutilité, l'avenir seul peut jetter de nouvelles lumières sur celui-ci, s'il plaît un jour à un médecin de l'essayer contre la peste. Il est vraisemblable, qu'un homme éclairé fera alors ses expériences avec la prudence requise et n'administrera pas la *Bella Donna*, sans avoir égard à certaines qualités particulières de cette plante. Dans le cas par exemple d'une grande abondance de sang, ou d'une fièvre inflammatoire compliquée avec la peste; on aurait grand tort de s'en servir, attendu que ce remède précipite la circulation du sang, et excite dans toutes les parties fluides du corps, un mouvement beaucoup plus rapide. Or quelles seraient les suites naturelles de ces effets? Une augmentation considérable de la fièvre, des hémorragies violentes, et peut être une gangrène mortelle, qui succéderait en peu de temps à l'inflammation, c'est par la même raison qu'un médecin prudent devrait également en défendre l'usage, quand le malade se plaindrait que le sang se porte à la poitrine et à la tête, ou si le médecin lui-même pouvait soupçonner une pareille effervescence. Si enfin la peste se trouvait unie à une fièvre bilieuse inflammatoire ou à une fièvre putride bilieuse, il faudrait alors commencer par évacuer les humeurs, et chercher à sauver le malade, en lui adminis-

trant des remèdes antiphlogistiques et antiseptiques sagement choisis, jusqu'à ce qu'on put employer le remède principal contre la peste ; (supposé toute fois que cette dernière maladie en donnât le temps.) Dans le cas d'une décomposition des humeurs ou de hernies, de calcul, d'abcès intérieurs, etc., on ne doit jamais ordonner la *Bella Donna* aux pestiférés.

F I N.

ERRATA.

ERRATA.

A la page 9 , ligne 11 : un grand nombre de pestiférés , *ajoutez* : un grand nombre de cadavres de pestiférés, etc.

